

4-720-862-EX-1

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE SAAD DAHLAB BLIDA -01-
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME



Mémoire de Master 2

OPTION

Architecture en Zone Urbaine Littorale

Thème :

Aménagement des Façades Maritimes

(Cas de la ville de Tipaza)

Présenté par :

- Mme Belakbane Khadidja
- Mme Boudali Hiba

Encadrés par :

- Mr. TABTI Mohamed.
- Mme. DJERIDANE.Y.

Porteur du master :

- Mr. ICHBOUBENE Youcef.

Année universitaire : 2016/2017.

REMERCIEMENT

Au terme de ce travail, il nous est agréable d'adresser nos vifs remerciements à toutes les personnes qui nous aidé de près ou de loin à l'élaboration de cet ouvrage.

Tout d'abord nous tenons à remercier :

DIEU le tout puissant, de nous avoir donné le courage et la force d'achever ce travail, malgré tous les obstacles rencontrés.

Nous remercions également Mr Youcef ICHBOUBENE, responsable de l'option AZUL, et tous les enseignants qui ont contribué à la réussite l'option

Nous exprimons notre gratitude à Mr Med TABTI, notre promoteur à l'université de Blida << Saad DAHLEB >>, ainsi que Mme notre assistante, Djeridane ; pour leurs aides, leurs orientations et leurs conseils judicieux et tous les professeurs qui nous ont enseigné durant nos études à la faculté des sciences de l'ingénieur à l'institut d'architecture.

A la fin, nous tenons à remercier tous nos amis et nos collègues d'étude, particulièrement notre promotion

Dédicaces

Toutes les lettres ne sauraient trouver les mots qu'il faut...

Tous les mots ne sauraient exprimer la gratitude,

L'amour, le respect, la reconnaissance ...

*Avant tout je remercie **Allah tout puissant** de m'avoir donnée la volonté et la force pour
achever ce modeste travail : ﷲ ﷻ*

*Dont le mérite, les sacrifices et les qualités humaines
Qui m'ont permis de vivre ce jour.*

A mes chers parents

*A mes sœurs **Hadjer, asmaa et bouchra***

*A tous mes proches de la famille **BOUDALI et BOUCHAMA***

*A tous mes cousins et ma cousine **Lina Soheib Hichem Cherifa Rachida Hanane Norhienne***

*A tous ceux et toutes celles qui m'ont accompagné et soutenu durant cette année de
formation. Spécialement **HOUDA RATIBA RAFIK ZAKI SOUMIA OUSSAMA***

*A ma malheur amie **Nesrine***

*A tous les étudiants de la **promotion 2016/2017***

A tous ceux qui, par un mot, m'ont donné la force de continuer ...

*A mon binôme : **KHADIDJA***

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à mes chers parents qui ont toujours été présents et qui se sont dévoués pour l'accomplissement de mes souhaits.

Je n'oublierai pas de citer mes chères sœurs mes tantes et mes oncles, cousin et cousines

Je le dédie aussi à mes amis d'atelier en particulier Ratiba, Houda, Radia, Soumia, Hadjer, Sonia, Rafik, Ayooub, et Zaki.

Aux personnes qui m'ont encouragé à finir ce travail par des gestes d'amitiés dont je suis reconnaissante

Et une spéciale dédicace à mes chers amis Hiba et Nesrine

TABLE DES MATIERES

Dédicace	
Remerciement	
Tables des matières	
Liste des acronymes	

CHAPITRE INTRODUCTIF

Introduction	2
Présentation de l'option AZUL.....	3
La motivation du choix de l'option	3
Les objectifs de l'option	3

CHAPITRE 02 : Etat de connaissances

1- Le littoral :	4
1.1 Présentation de littoral :	4
1.2 Les types de littoraux :	4
2- Présentation de la ville littorale :	5
2.1 Activité principales des villes littorales :	5
3- Particularités des villes littorales :	8
3.1 Sur le plan urbanistique :	8
3.2 Sur le plan architectural :	12
3.3 Sur le plan naturel :	15
3.4 Sur le plan social :	20
4- Les villes littorales Algériennes :	20
4.1 Le littoral en Algérie :	20
4.2 La ville littorale Algérienne :	21
4.3 les lois du littoral	23
4.4 les instruments d'urbanisme	24

CHAPITRE 03 : Cas d'étude

1- Les façades maritimes	28
1.1 Définition.....	28
1.2 Les grandes façades maritimes du monde :	28
1.3 Les façades maritimes modernes.....	29
2- Choix du site de la ville de Tipaza et motivation :	31
3- Présentation de la ville de Tipaza :	31
3.1 Situation et accessibilité	31
3.2 Sur le plan architectural et urbanistique	33
3.3 Sur le plan naturel :	39
3.4 Sur le plan social :	40
3.5 Sur le plan économique	40
3.6 Constat :	42
-Sur le plan urbain et architectural :	42
Sur le plan naturel et historique :	45
Sur le plan économique :	47
Conclusion :	51

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Rio de Janeiro	3
Figure 2 cote boueuse.....	3
Figure 3 cote sableuse.....	3
Figure 4 cote à graviers.....	3
Figure 5 côte rocheuse.....	4
Figure 6 la ville malaga Espagne	4
Figure 7 port de plaisance la Grande Motte	5
Figure 8 port de pêche de Porto-Vecchio	5
Figure 9 port de commerce de Havre	5
Figure 10 port militaire de Lorient France	5
Figure 11 Port industriel Buenos aires Argentine	5
Figure 12 port naturel.....	5
Figure 13 port aménagé	6
Figure 14 port artificiel.....	6
Figure 15 Les terrains agricoles bloquent l'urbanisation du littoral (Zeralda).....	6
Figure 16 Lara Beach, Antalya, Turquie.....	6
Figure 17 Hôtel à Sousse, Tunisie	6
Figure 18 Ile de Rhodes. Grèce	6
Figure 19 la ville d'Alger	7
Figure 20 la ville de Skikda	7
Figure 21 Bouharoune.....	7
Figure 22 vue aérain du littoral de PALAVAS LES FLOTS	8
Figure 23 littoral de PALAVAS LES FLOTS (Montpellier/FRANCE):	8
Figure 24 schéma du développement de la ville l'Hammamet.....	8
Figure 25 littoral d'Hammamet.....	8
Figure 26 Amalfi-Italie	8
Figure 27 développement perpendiculaire a lamer (Amalfi-Italie)	9
Figure 28 la ville d'Oran	9
Figure 29 ville de Bejaïa (Algérie).....	9
Figure 30 Persée urbain , Rio De Janeiro	9
Figure 31 L'organisation des voiries.....	10
Figure 32 terrasse Gueydon à Bejaïa	10
Figure 33 La promenade des Anglais -Nice	10
Figure 34 Esplanade South Cove Park.....	10
Figure 36 l'hôtel de Barcelona	11
Figure 37 La métaphore d'une vague.....	11
Figure 38 La grande motte	11
Figure 39 les orientation des ouvertures.....	11
Figure 40 Pare –soleil horizontaux	12
Figure 41 Pare –soleil verticaux	12
Figure 42 l'opéra d'Oslo Norvège	14
Figure 43 Santorin- Grèce- Oita	14
Figure 45 Tunisie	14
Figure 46 Changement de couleur des parois Sivas Brucine Madrasa -Turquie.....	15
Figure 47 schéma d'utilisation du vitrage.....	15
Figure 48 Construction optimisée pour profiter de l'ensoleillement	15

LISTE DES FIGURES

Figure 49 Typologies des formes	16
Figure 50 Verre faible émissivité.....	16
Figure 51 Les brises soleil.....	16
Figure 52 Système de récupération des eaux de pluie	16
Figure 53 Différents types d'infiltration éventuelles dans une construction	17
Figure 54 Figure1:Différents effets d'obstacle sur le vent.....	17
Figure 55 Technique de production d'énergie.....	17
Figure 56 Brise-vent artificielle	18
Figure 57 Câbles de retenue	18
Figure 58 tsunami Haïti	18
Figure 59 Recul du trait de côte Ile de la Réunion –France	19
Figure 67 Carte du littoral algérien et les principales villes portuaires	19
Figure 68 Façade maritime de la grande -motte.	27
Figure 69 : Principales façades maritimes dans le monde	27
Figure 70 situation géographique de Monaco	28
Figure 71 façade maritime de Monaco	28
Figure 72 situation géographique de Barcelone	28
Figure 73 front de mer de Barcelone	29
Figure 74 complexes touristiques	29
Figure 75 ruines romains	29
Figure 76 mont de Chenoua.....	29
Figure 77 Carte de Situation régionale de Tipasa	30
Figure 78 Carte d'accessibilité à la Ville de Tipasa	30
Figure 79 carte délimitation de la ville de Tipaza	31
Figure 80 : Carte de mobilité de la Ville de Tipasa.....	31
Figure 81 carte d'installation des romains	31
Figure 82 les tracés des phéniciens.....	32
Figure 83 Carte période romaine -1-.....	32
Figure 84 Carte période romaine -2-.....	33
Figure 85 carte période coloniale	33
Figure 86Trame régulière avec un développement de Voirie bien précis.....	33
Figure 87 Carte période colonial-2-	34
Figure 88 Carte Tipaza période coloniale 3-Extension oued Merzoug	34
Figure 89 Carte Période post colonial 1	35
Figure 90 Carte Période post colonial 2	35
Figure 91 développement urbain de Tipaza	35
Figure92 carte de la structure actuelle de tipaza.....	36
Figure 93 terrasse inaccessible	36
Figure 94 toiture incliné	36
Figure 95 l'utilisation des grandes ouvertures	37
Figure 96 la mairie.....	36
Figure 97 mal utilisation des couleurs	37
Figure 98 petites ouvertures.....	37
Figure 99 façades mal traitées.....	37
Figure 100 la pluviométrie de Tipaza	37
Figure 101 les vents dominants	37
Figure 102 vue aérienne de la morphologie de Tipaza	38
Figure 103coupe AA'	38
Figure 104 coupe BB'	38
Figure 105 graphique de la population de la ville.....	38
Figure 106 les différents quartiers de la ville de Tipaza.....	38
Figure 107 vue aérienne sur le port.....	39
Figure 108 le port de pêche de tipaza.....	39
Figure 109 le port.....	39
Figure 110 CET	39
Figure 111 vestiges romains	39
Figure 112 Corne d'or	40
Figure 113 CET.....	40
Figure 114 Matares	40
Figure 115 les terres agricoles	40

LISTE DES FIGURES

Figure 118 voie mécanique.....	41
Figure 119 percée vers la mer.....	41
Figure 120 hiérarchie des voiries.....	42
Figure 121 percée vers la mer.....	42
Figure 122 parking.....	42
Figure 123 absence d'espace de stationnement.....	42
Figure 124 dégradation du cadre bâti.....	42
Figure 125 bâti du noyau colonial.....	42
Figure 126 carte d'état de bâti de Tipaza.....	43
Figure 127 logements de Tipaza.....	43
Figure 128 logements de Blida.....	43
Figure 129 les nouvelles extensions.....	44
Figure 130 hai gharbi.....	44
Figure 131 hai louz.....	44
Figure 132 hai rabta.....	44
Figure 133 l'entrée du parc archéologique.....	44
Figure 134 la clôture du parc.....	44
Figure 135 parcours piétons aux vestiges.....	45
Figure 136 les ruines romaines.....	45
Figure 137 vestiges négligé.....	45
Figure 138 carte d'information des vestiges romains.....	45
Figure 139 cité anarchique.....	46
Figure 140 habitations de cité bouyounaïne.....	46
Figure 141 parc.....	46
Figure 142 vue aérienne sur le parc et la forêt.....	46
Figure 143 la forêt.....	46
Figure 144 mosquée.....	46
Figure 145 mairie.....	46
Figure 146 église.....	46
Figure 147 matares.....	46
Figure 148 corne d'or.....	47
Figure 149 artisanat de Tipaza.....	47
Figure 150 digue du port de Tipaza.....	47
Figure 151 mal aménagement du port.....	48
Figure 152 espace de vente des poissons mal aménagé.....	48
Figure 153 front de mer de Tipaza.....	48
Figure 154 carte du distribution des équipements à Tipaza.....	48
Figure 155 vue aérienne sur les différents situations de Tipaza.....	49
Figure 5 les différents entités du front de mer.....	49



Chapitre 1: Introductif

INTRODUCTION

A première vue, le littoral séduit par la beauté de ses sites : la mer lui confère notoriété, attractivité et un rôle stratégique dans les perspectives de son développement.

La zone littorale se manifeste par une bande étroite de quelques centaines à quelques milliers de mètres de part et d'autre de la ligne du rivage. Elle représente environ 8% de la surface terrestre. Constituée par une diversité d'écosystèmes, elle présente un intérêt écologique exceptionnel et un intérêt économique prometteur. Par ses atouts, la zone littorale devient la convoitise d'une population élevée, entre autre les investisseurs : plus de 60% de la population mondiale occupent le littoral à moins de 100 km d'une mer ou d'un océan.

S'intéressant plus précisément au rapport site/projet, notre option AZUL (Architecture en Zone Urbaine Littorale) cherche à identifier, comprendre et expliquer les indicateurs qui ont marqué la production architecturale et urbanistique en zones urbaines littorales, particulièrement sur la partie du front de mer, à travers leur développement en matière de production et d'organisation du paysage.

1. Présentation et objectif de l'option AZUL :

L'option **AZUL** (Architecture en Zone Urbaine Littorale) s'intéresse au rapport site/projet ce qui signifie que les particularités du site doivent être prise en compte dans la manière de penser, de produire et d'organiser nos espaces de vie en vue d'une meilleure adaptation aux particularités du milieu local. Parmi ses objectifs nous avons :

- En premier lieu, nous devons identifier, comprendre et expliquer les indicateurs qui ont marqué la production Architecturale et Urbanistique en zones urbaines littorales.
- Améliorer la qualité architecturale et urbanistique dans le milieu littoral, et pour une meilleure qualité de vie de nos villes littorales.
- Enfin, pouvoir redonner à ces villes littorales leur image architecturale et urbanistique et ainsi que la vie agréable dont elles jouissaient autrefois.

2. Choix du l'option :

Notre choix de travailler en zones urbaines littorales est motivé par :

Les particularités si significatives qui distinguent ces zones des autres. Ces particularités résident d'abord dans les qualités dont jouissent les villes du littoral tant sur le plan naturel (le climat doux et ensoleillé, les beaux paysages – la mer, etc.), sur le plan social (l'hospitalité des populations locales, etc.), sur le plan économique (très convoitées par nombreux acteurs économiques) et, sur le plan de la beauté du paysage bâti, où les modèles d'architecture et d'urbanisme présentent des caractères originaux par rapport aux modèles urbain courants.

3.Exemples développés en atelier AZUL :



La récupération du front de mer de la ville de Tipaza promo 2010 2011



Aménagement du front de mer de la ville de Tizirt. Promo 2006 2007



Le but de cette phase est d'avoir un ensemble de connaissances judicieuses sur la ville littorale en général, et sur le plan Architectural et Urbanistique en particulier

Chapitre 2:

Etat de connaissances

1 Le littoral :

1.1 Présentation de littoral :

C'est la bande de terre ou la zone comprise entre une étendue maritime et le continent, ou l'arrière-pays. Espace limité, convoité, attractif, propice aux différents flux (échanges commerciaux, déplacements...), il accueille actuellement la majorité de l'humanité.

Les littoraux sont parmi les composantes du patrimoine naturel les plus utilisées à des fins de loisirs. Le littoral est une entité géographique nécessitant un aménagement spécifique, qui ne peut se concevoir sans une réelle prise en compte des impératifs écologiques indispensables au maintien des écosystèmes et des potentialités économiques.



Figure 1 Rio de Janeiro

Source : www.airplus.hu

1.2 Les types de littoraux :

1.2.1 Les côtes boueuses :

Elles sont composées de sédiments Inorganiques de taille moyenne. Ce type de littoral se rencontre des régions tropicales aux zones subarctiques et plus particulièrement en Asie : Chine, Inde, Thaïlande, Malaisie, Corée et se trouve sur environ 5 à 10% des littoraux.



Figure 3 cote boueuse

Source : www.planet-puzzles.com

1.2.2 Les côtes sableuses :

Ce sont des zones dont les grains sont compris entre 0.063 et 2 millimètres. En général les côtes sableuses sont ouvertes aux vagues de vent et leur morphologie est très. Les côtes sableuses représentent entre 10 et 15% du littoral.



Figure 4 cote sableuse

Source : www.planet-puzzles.com

1.2.3 Les côtes à graviers et galets :

Ces côtes se caractérisent par des débris grossiers compris entre 2 et 256 millimètres de diamètre. Elles sont généralement escarpées, irrégulières et abruptes. Elles sont fréquentes aux moyennes et hautes latitudes autrefois glaciaires : Nord de l'Europe de l'Ouest, côte Est de l'Amérique du Nord, ainsi que les littoraux les plus au Nord du Pacifique. On les trouve aussi près des falaises les moins solides érodées par les vagues et le long des côtes à activité tectonique où les forts courants transportent des matériaux grossiers sur le littoral.

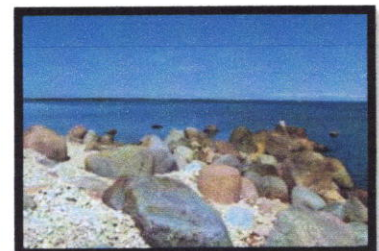


Figure 6 cote à graviers

Source : www.planet-puzzles.com

1.2.4 Les côtes rocheuses et à falaises :

Elles sont généralement hautes et escarpées sans véritable plage. Les matériaux peuvent être durs d'origines diverses : granite, basalte, argile, calcaire. Souvent, à la base de la falaise se trouve un banc rocheux plat et érodé qui peut être nu ou posséder une couche épaisse de matériaux grossiers). Ces deux derniers types de côtes représentent 75 à 85 % des littoraux.

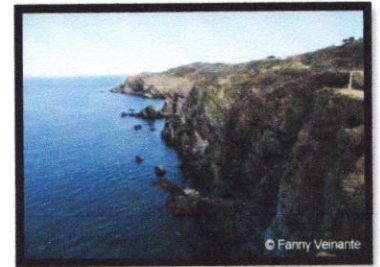


Figure 7 côte rocheuse

Source : www.planet-puzzles.com

2 Présentation de la ville littorale :

Les villes littorales font partie des lieux où les pressions anthropiques sont les plus concentrées et où les conflits actuels et potentiels d'utilisation du sol sont les plus critiques.

La population et les activités économiques, les transports et le tourisme se concentrent sur une « bande littorale » à géométrie variable dépendant en particulier du relief. Ce sont des zones dont la « densité économique » bien qu'encore mal connue, est souvent beaucoup plus importante que la moyenne nationale. Zone de contact entre la terre et la mer, riche en écosystèmes spécifiques dont beaucoup sont en danger, le littoral fait souvent l'objet d'une gestion particulièrement contraignante qui permet de le protéger et d'arbitrer les conflits d'usages.



Figure 8 la ville malaga Espagne Source : www.thomascook.be

2.1 Activités principales des villes littorales :

2.1.1 Activité portuaire :

L'urbanisation sera en fonction de la catégorie du port :

- De plaisance : on trouve l'habitat individuel, les complexes et les promenades.
- De pêche : la pêche domine avec l'habitat individuel.
- De commerce ou industriel : l'habitat sera avec du collectif.

Mais dans tous ces cas on aura l'activité portuaire qui domine avec le stationnement à quai des bateaux. Le port remplit plusieurs fonctions, il est aussi un lieu de séjour.

2.1.2 Présentation d'un port :

Bassin formant un abri naturel ou artificiel sur les rives d'un océan, d'un lac ou d'une rivière et permettant l'ancrage, le mouillage ou le stationnement à quai des bateaux à couvert de la houle et des grands vents. Un port peut remplir plusieurs fonctions, mais doit avant tout permettre d'abriter les navires, en particulier pendant les opérations de chargement et de déchargement. Il facilite aussi les opérations de ravitaillement et de réparations. Il est un lieu de séjour.

On peut classer les ports en cinq catégories, selon leurs activités et le type des bateaux accueillis :

1) Port de plaisance :

Ces ports sont souvent situés près du centre des villes pour des raisons touristiques et pratiques (facilité d'accès). Ils accueillent les bateaux de plaisance, de loisir et de compétition, à voile et à moteur. La plupart des bateaux sont de petite taille, et les places de port sont standardisées.



Figure 9 port de plaisance la Grande Motte

Source : www.airplus.hu

2) Port de pêche :

Sont les plus nombreux dans le monde, et sont souvent ceux dont les dimensions sont les plus réduites. L'infrastructure est plus simple que pour un port de commerce : quelques quais ou pontons, une station de ravitaillement, et un moyen de vendre le produit de la pêche.



Figure 10 port de pêche de Porto-Vecchio

Source : www.airplus.hu

3) Port de commerce :

Sert à accueillir les navires de commerces : ceci inclut le trafic de passagers et paquebots et le transport de marchandises. Un port de commerce inclut aussi des liaisons routières et ferroviaires, voire fluviales, avec la terre.



Figure 11 port de commerce de Havre

Source : www.airplus.hu

4) Port Militaire :

Accueille les navires de guerre. Certains ports sont ouverts mais d'autres sont fermés et interdits au public pour des raisons de sécurité. Un port militaire peut inclure un arsenal, une école navale, un chantier de réparations, des moyens de ravitaillement, de logement et d'entraînement pour les équipages.

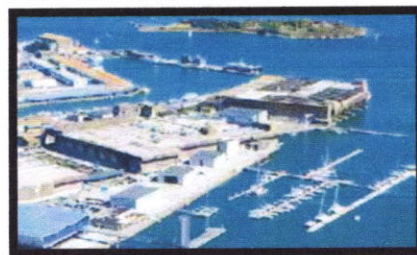


Figure 12 port militaire de Lorient France

Source : www.airplus.hu

5) Port industriel :

Tout site caractérisé par une zone réunissant plusieurs dizaines d'usines et employait quelques centaines de milliers de personnes. L'urbanisation connaît alors des habitats industriels et collectifs avec les paysages industriels comme les aires de stockage et les hangars.



Figure 13 Port industriel Buenos aires Argentine

Source : www.airplus.hu

On peut aussi classer les ports en trois catégories en fonction de la nature même de l'abri offert :

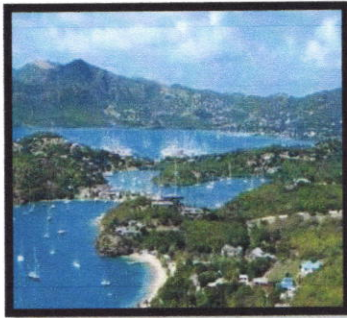


Figure 14 port naturel

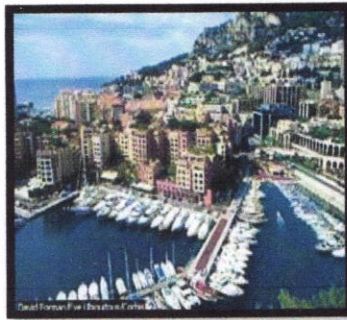


Figure 15 port aménagé



Figure 16 port artificiel

Source : www.airplus.hu

2.1.3 Activité agricole :

Avec des constructions individuelles et paysagistes (fermes.). L'agriculture qui domine, la ville connaîtra un processus par lequel les hommes aménagent leurs écosystèmes pour satisfaire les besoins de leurs sociétés (économique). Elle désigne l'ensemble des savoir-faire sur le milieu naturel,



Figure 17 Les terrains agricoles bloquent l'urbanisation du littoral (Zeralda)

Source : www.algerie-monde.com

2.1.4 Activité touristique :

L'aménagement des villes côtières touristiques est caractérisé par le développement d'une architecture et d'un urbanisme composé d'un port plaisance d'espaces de loisirs, de distraction de consommation, géré et planifié par l'installation et la mise en place d'infrastructures beaucoup plus touristiques (hôtels, restaurants, grands complexes touristiques, auberges, etc.).



Figure 18 Lara Beach, Antalya, Turquie.



Figure 19 Hôtel à Sousse, Tunisie



Figure 20 Ile de Rhodes. Grèce

Source : www.croisieres-mediterranee.com

3 Particularités des villes littorales :

L'urbanisme littoral se développe en extension des agglomérations existantes ou en aménagement nouveaux. Pour profiter pleinement de la mer le développement urbanistique des villes littorales sera parallèle, perpendiculaire ou dégagé sur chaque côté de la mer. Création des parcours et des percées afin de mettre la mer en avant.

3.1 Sur le plan urbanistique :

L'urbanisme dans les villes côtières est toujours influencé par la mer, cet urbanisme se présente comme suit :

3.1.1 Les villes littorales sont classées en trois catégories :

-**La petite ville** compte entre 5 000 et 20 000 habitants, elle se caractérise par un mode de vie plus sédentaire, plus centré sur le foyer et la famille que celui des autres urbains. Ses habitants ont une pratique culturelle limitée, mais maintiennent des liens avec la vie rurale et ses activités.

-**La ville moyenne** (entre 20 000 et 100 000 habitants) et **la grande ville** (entre 100 000 et 200 000 habitants) se différencient peu sur le plan sociologique, tant du point de vue des caractéristiques des ménages que de leur consommation. Mais la grande ville se distingue d'un côté par son attractivité économique et culturelle dans l'espace régional, de l'autre par son souci d'innover en matière d'environnement.



Figure 21 la ville d'Alger

Source : www.algerie-monde.com



Figure 22 la ville de Skikda

Source : www.algerie-monde.com

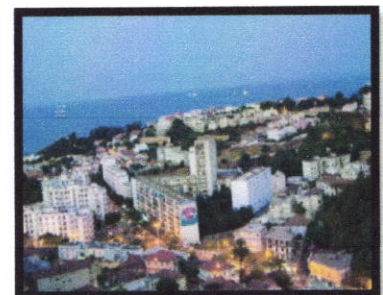


Figure 23 Bouharoune

Source : www.algerie-monde.com

3.1.2 Les formes de développement urbains de la ville littorale :

Pour profiter pleinement de la mer le développement urbanistique des villes littorales sera parallèle, perpendiculaire ou dégagé sur chaque côté de la mer. Création des parcours et des percées afin de mettre la mer en avant.

1) Développements parallèlement à la mer :

Le développement de ces villes se fait parallèlement à la bande littorale en adoptant un tracé linéaire doté de percées perpendiculaires (à la mer) afin de garder un contact visuel avec celle-ci, ceci influera sur l'architecture par le type et l'orientation des ouvertures, des balcons et des terrasses.



Figure 24 vue aérien du littoral de PALAVAS LES FLOTS

Source : www.cartesfrance.fr



Figure 25 littoral de PALAVAS LES FLOTS (Montpellier/FRANCE):

Source : www.cartesfrance.fr

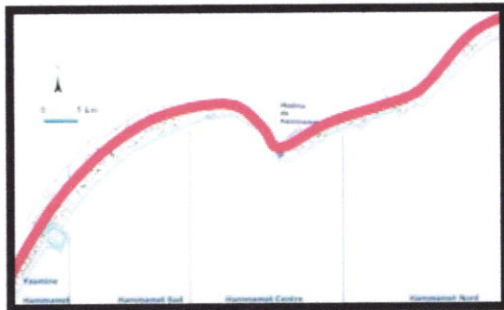


Figure 26 schéma du développement de la ville l'Hammamet

Source : www.croisieres-mediterranee.com



Figure 27 littoral d'Hammamet

Source : www.croisieres-mediterranee.com

Les facteurs à l'origine :

➤ **La morphologie du site :**

Le type de développement urbain dépend essentiellement du relief du site, ainsi pour les sites plats les villes se développent souvent parallèlement à la mer.

➤ **Le facteur social :**

L'esprit de l'homme aime être en face de la mer. L'aménagement des terrasses, belvédères, d'espaces publics permet d'avoir une vue complètement dégagée sur cette dernière.

➤ **Le facteur climatique :**

Les villes littorales sont caractérisées par un ensoleillement nettement plus important que ceux des autres régions, et c'est un avantage dont doivent profiter ces villes-là, cela nous mène à donner plus d'importance à l'espace extérieur qu'à l'espace intérieur.

2) Développements perpendiculairement à la mer :

Ce développement on le trouve généralement sur des sites en pentes et le souci d'avoir la vue dégagée sur la mer ne se pose pas, cas de Amalfi (Italie) : Amalfi est une commune dans la province de Salerne dans la région Campanie en Italie. La Côte amalfitaine a été inscrite en 1997 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.



Figure 28 Amalfi-Italie

Source : www.cartesitalie.fr



Figure 29 développement perpendiculaire à la mer (Amalfi-Italie)

Source : www.cartesitalie.fr

Les facteurs à l'origine :

➤ La morphologie du site :

Comme il a été déjà cité, la morphologie du site impose le type de développement urbain, ainsi pour des sites accidentés, on a généralement un développement perpendiculaire à la mer.

➤ Le facteur social :

Profiter d'une vue étendue sur tout le paysage maritime.

➤ Le facteur climatique :

L'implantation des constructions sur ces sites montagneux assure une bonne protection naturelle contre l'humidité, le vent, les inondations notamment les glissements de terrain.

3) Développements dans toutes les directions :

ce développement se plie à des contraintes naturelles comme:

- les zones boisées.
- les cours d'eau .
- les fortes pentes.....etc.



Figure 30 la ville d'Oran

Source : www.mapio.net



Figure 31 ville de Bejaïa (Algérie).

Source : www.mapio.net

3.1.3 Les aménagements urbains spécifiques :

a) Les vues et les percées :

Les villes littorales se caractérisent par la structure urbaine en particulier l'organisation des voiries et des percées découpant les îlots qui sont faites dans le but :

- D'avoir une échappée visuelle de l'intérieur de la ville vers la mer.
- Régulariser l'écoulement régulier de l'air dans la ville.

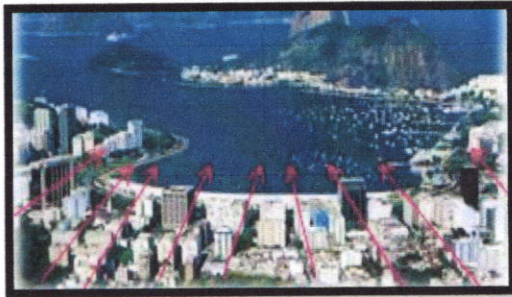


Figure 32 Percée urbain , Rio De Janeiro

Source : [www. fr.wikipedia.org](http://www.fr.wikipedia.org)



Figure 33 L'organisation des voiries

Source : [www. fr.wikipedia.org](http://www.fr.wikipedia.org)

b) Aménagement des espaces publics :

Ils sont généralement orientés vers la mer pour avoir une belle vue (facteur social). Ces espaces sont bien aménagés pour se détendre, se promener et profiter de l'ensoleillement (facteur touristique, climatique).



Figure 34 terrasse Gueydon à Bejaia

Source : [www. fr.wikipedia.org](http://www.fr.wikipedia.org)

➤ Promenade sur front de mer :

C'est un espace public au bord de la mer réservée aux piétons planté d'arbre disposés généralement en rangées, aménagé afin de se balader, et profiter de l'ensoleillement, et la belle vue sur la mer.

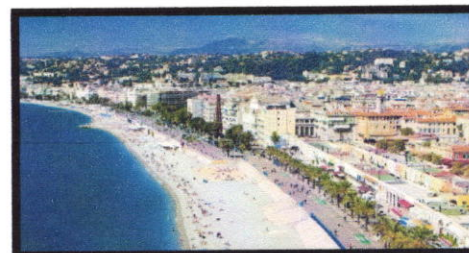


Figure 35 La promenade des Anglais -Nice

Source : www.voyage.com

➤ Esplanade :

C'est un terrain plat ou un espace public de grand dimension aménagé pour se détendre



Figure 36 Esplanade South Cove Park

Source : [www. guidevoyage.org](http://www.guidevoyage.org)

3.2 Sur le plan architectural :

La façade maritime est différente des façades des autres villes. On donne plus d'importance à l'espace extérieur que l'espace intérieur, (balcons, terrasses, jardins, etc.)

L'architecture des villes côtières est le résultat de l'association de tous les éléments bien naturels que socio-économiques dans la conception du bâtiment. L'aménagement des zones littorales doit se fonder sur une base tenant compte de ses caractéristiques géomorphologiques et climatiques. Les caractéristiques de l'architecture des villes littorales :



Figure 35 l'hôtel de Barcelona

Source : www.cerrajerosenbarcelona.net

3.2.1 Implantation et orientation :

Sont en rapport avec la chaleur et son contraire le froid (ou frais) et la lumière renvoie à la clarté ou l'ombre. Donc on doit prendre en compte dans la conception des projets de bord de mer l'orientation et la durée de l'exposition au soleil.

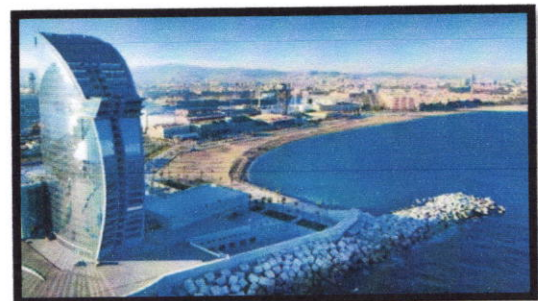


Figure 37 l'hôtel de Barcelona

Source : www.cerrajerosenbarcelona.net

3.2.2 La volumétrie et forme :

Le choix d'une forme dynamique inspiré par la mer pour créer une continuité entre la mer et son environnement. On utilise des formes fluides et dynamiques dans les grandes constructions pour assurer la stabilité contre les vents dominants.

Pour le traitement de la construction on réalise des acrotères perforés au sommet des façades des bâtiments pour se protéger au vent, des décrochements pour bénéficier de l'ombre et des terrasses pour profiter la vue dégagée sur la mer et le soleil.

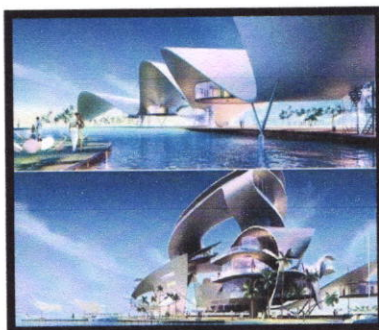


Figure 38 La métaphore d'une vague

Source : nhabitat.com

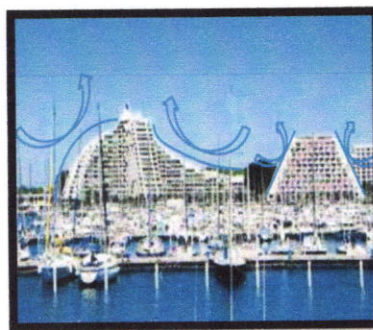


Figure 39 La grande motte

Source : nhabitat.com



Figure 40 les orientation des ouvertures

Source : astudejaoublie.blogspot.com

3.2.3 Les ouvertures :

L'élément le plus important dans ces sites c'est la mer, alors l'orientation de ces ouvertures s'effectue par rapport à cette dernière, on trouve de grande ouvertures ainsi pour contribuer à refroidir les pièces en soirée et profité de l'ensoleillement

Lorsqu'il n'est pas possible d'assurer une ventilation transversale convenable, il faut opter pour de grandes ouvertures Mais ces grandes ouvertures sont menacées par le rayonnement solaire, pour cela on recommande des solutions architecturales : Pour l'orientation Sud, l'utilisation d'éléments de protection horizontaux, les débords de toitures, les auvents les encorbellements.



Figure 41 Pare –soleil horizontaux

Source : nhabitat.com





Figure 42 Pare –soleil verticaux

Source : nhabitat.com

3.2.4 Les espaces de transition :

Le caractère balnéaire d'un bâti dépend non seulement d'un style particulier mais aussi du mélange des styles et emprunts de toute nature. Il se caractérise par son rapport à la nature, jardins fleuris ou panorama maritime, combinant protection, observation et contemplation. Ces relations visuelles sont traduites physiquement par la présence caractéristique des espaces de transition : pergolas, vérandas, galeries ...

Tableau 1 les espaces de transition

Espace de transition	Définition	Illustration
Auvent	Petit toit en surplomb au-dessus d'une baie ou d'une porte en saillie sur un mur.	
Balcon	Plateforme en saillie sur la façade d'un bâtiment.	

Belvédère	Petit édicule au sommet d'une construction qui permet d'observer et de contempler le paysage.	
Perron	Petite terrasse en pierre au niveau de l'entrée surélevée d'une demeure.	
Kiosque	Petit édicule situé dans un jardin, composé d'une toiture soutenue par des poteaux.	
Loggia	Balcon couvert dont le fond est en retrait par rapport au nu de la façade.	
Pergola	Charpente de poteaux en attente d'une couverture végétale (plantes grimpantes)	
Terrasse	Plateau exposé au soleil qui prolonge une pièce ; le plus souvent de plain-pied entre la maison et le jardin.	
Véranda	Espace couvert en construction légère, prolongeant le bâti au rez-de-chaussée. La véranda peut être fermée pour servir de serre (jardin d'hiver...etc.).	

3.2.5 Matériaux et techniques de constructions :

➤ Matériaux :

La nature agressive du climat de ces villes défavorise certains matériaux et nécessite des précautions et des techniques à prendre en considération de ces dernières. On préconise l'utilisation de couleurs claires pour les revêtements extérieurs des bâtiments.

On recommande d'utiliser la brique, le béton, les agglomérés d'agréats creux, les panneaux isolés, moucharabieh, verre de faible émissivité...



Figure 43 l'opéra d'Oslo Norvège

Source : www.voyage.com

➤ Techniques :

La valeur d'enrobage est spécifique aussi pour les villes littorales, on augmente la valeur par rapport à celle utilisée dans la construction dans les régions qui ne sont pas exposées aux aires salinées

Du fait d'humidité et d'air salin du littoral, la corrosion constitue un phénomène naturel spécifique et remarquable pour les constructions des villes littorales. La corrosion se produit en raison de certaines actions extérieures sur une surface, c'est la destruction et l'altération des matériaux par des réactions chimiques.

➤ Les couleurs des façades :

La couleur extérieure de revêtement a une influence sur la partie du rayonnement solaire incident absorbée par la paroi. Plus la couleur est sombre, plus la quantité d'énergie absorbée est plus importante. D'où l'on préconise.

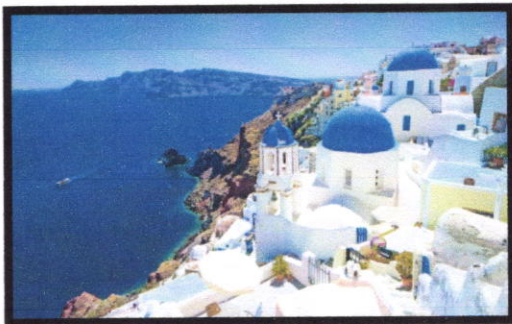


Figure 43 Santorin- Grèce- Oia

Source : www.voyage.com



Figure 44 Tunisie

Source : www.voyage.com

3.3 Sur le plan naturel :

3.3.1 Le climat littoral :

Le climat méditerranéen est un type de climat tempéré, qui se caractérise par des étés chauds et secs et des hivers doux et humides. Le terme de « méditerranéen » s'explique par sa présence caractéristique autour de la mer Méditerranée, mais d'autres régions du monde possèdent les mêmes conditions climatiques.

Les bâtiments méditerranéens sont soumis à des contraintes climatiques fortes telles qu'un ensoleillement intense, pluies capricieuses ou vents violents qui défavorisent certains matériaux et nécessite des précautions et des techniques à prendre en considération dans la construction l'organisation du bâti et l'urbanisation.

Comment s'en protéger et comment en profiter ?

Pour répondre à cette question nous allons procéder à une analyse des différents éléments climatiques qui sont :

- l'ensoleillement.
- La pluie et l'humidité.
- Les vents.
- Le changement climatique.

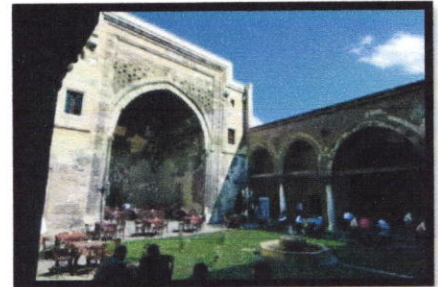


Figure 45 Changement de couleur des parois Sivas Brucine Madrasa -Turquie

Source : www.guidevoyage.org

➤ L'ensoleillement :

Nous avons procédé à l'étude de l'ensoleillement, car il présente un élément important à exploiter en saison estivale.

Les régions bordant la Méditerranée sont caractérisées par un ensoleillement nettement plus important que ceux des autres régions. Ce qui a des effets nocifs sur le bâti, tels que le changement de couleur des matériaux.

Comment profiter du soleil ?

Plusieurs techniques nous permettent aujourd'hui de profiter du soleil, parmi les plus utilisées :

- Utilisation d'une architecture adéquate
- Architecture et orientation.
- Architecture et ouvertures
- Intégration d'éléments architecturaux solaires : panneaux solaires, capteurs solaires, système de chauffage.

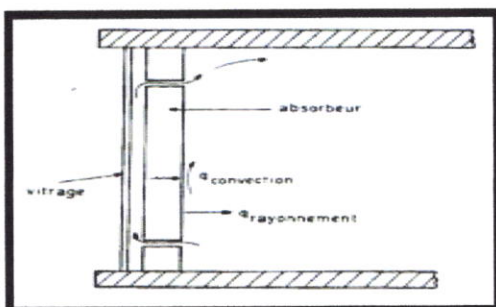


Figure 46 schéma d'utilisation du vitrage

Source : soocurious.com



Figure 47 Construction optimisée pour profiter de l'ensoleillement

Source : soocurious.com

Comment se protéger du soleil ?

Pour nous protéger du soleil, nous avons :

- **Des formes architecturales** : l'avent/le flanc/le vis-à-vis/la loggia/le patio
- **Les brises soleil** : élément de construction qui sert à faire de l'ombre, en été, et à permettre aux rayons solaires de pénétrer dans l'immeuble en hiver.
- **Verre de faible émissivité** : Il garantit une isolation thermique renforcée pour les doubles vitrages.

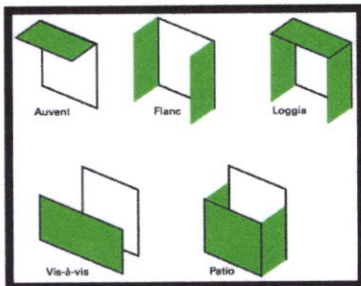


Figure 48 Typologies des formes architecturales adéquates
Source : soocurious.com

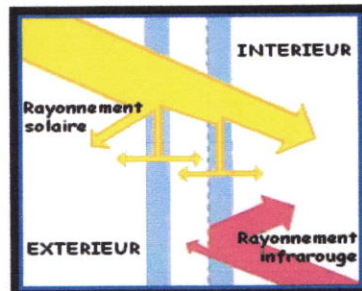


Figure 49 Verre faible émissivité
Source : soocurious.com



Figure 50 Les brises soleil
Source : soocurious.com

➤ Pluie et humidité :

En méditerranée, les pluies irrégulières sont enregistrées essentiellement en hiver sous forme d'averses violentes et de pluies torrentielles de courtes durées responsables de l'existence d'un climat irrégulier à grand pouvoir érosif.

L'humidité est présente en permanence dans l'atmosphère, les rayons du soleil réchauffent la surface de la Terre et provoquent l'évaporation de l'eau des océans, c'est pour cette raison que le taux d'humidité est élevé dans les zones côtières. Ce qui cause la détérioration des matériaux de construction, la diminution de la résistance mécanique de la maçonnerie, la corrosion des métaux, la détérioration des bois de charpente, Risque de gel et d'éclatement des matériaux poreux gorgés d'eau...

Comment profiter de la pluie ?

- **Récupération** : L'eau de pluie qui tombe sur la toiture est récupérée dans une cuve et séparée des feuilles et autres gros résidus.
- **Filtration** : L'eau qui arrive dans la cuve passe dans un filtre en inox qui sépare l'eau des autres éléments, L'eau propre coule dans le dispositif anti-remous, tandis que les impuretés sont évacuées vers l'exutoire.
- **Distribution** : L'eau est pompée via la crépine, le gestionnaire d'eau distribue l'eau de pluie sur tous les points de puisage. Lorsque la cuve est vide, le gestionnaire d'eau de pluie bascule automatiquement sur le réseau d'eau de ville.

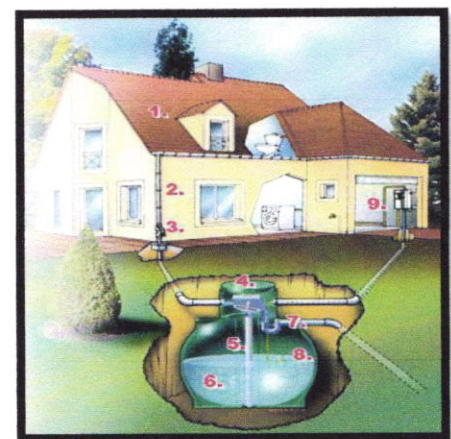


Figure 51 Système de récupération des eaux de pluie

Source : soocurious.com

Comment se protéger de l'humidité ?

- Imperméabiliser les fondations de l'extérieur avec deux couches de goudron liquide avant le remblayage des murs.
- Obturer les microfissures et créer ainsi une barrière étanche en y injectant de l'époxy.
- Installer une membrane d'étanchéité et vérifier que le drain de fondation fonctionne correctement.
- **Traitement en surface** : peinture anti humidité, hydrofuge, etc.
- **Traitement en profondeur** : assèchement des murs, injection de résine, etc.

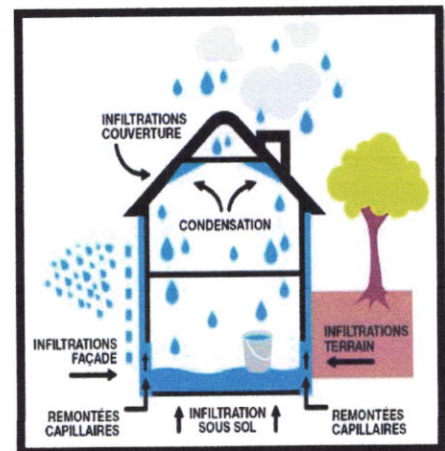


Figure 52 Différents types d'infiltration éventuelles dans une construction

Source : soocurious.com

➤ Le vent :

Le vent est le mouvement d'une atmosphère, masse de gaz située à la surface d'une planète. Il est essentiel à tous les phénomènes météorologiques.

Les coups de vent en méditerranée sont assez fréquents et se concentrent entre les mois de décembre et de mai. Sa vitesse atteint souvent 50, parfois 100 et même 150 km/h.

• Vent et urbanisme :

Les obstacles en général et particulièrement les bâtiments, perturbent l'écoulement régulier de l'air et provoquent des turbulences en accélérant sa vitesse .

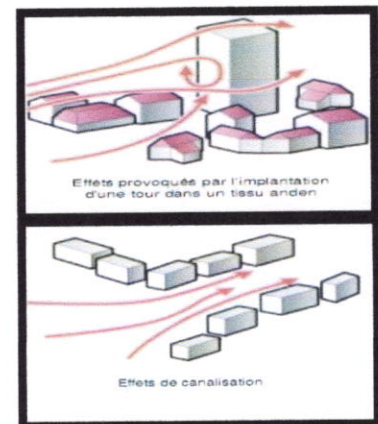


Figure 53 Figure1: Différents effets d'obstacle sur le vent

Source : www. fr.wikipedia.org

Comment profiter du vent ?

- Les vents sont une source d'énergie renouvelable aérer, assainir, rafraîchir les milieux urbains et les bâtiments.
- Le séchage

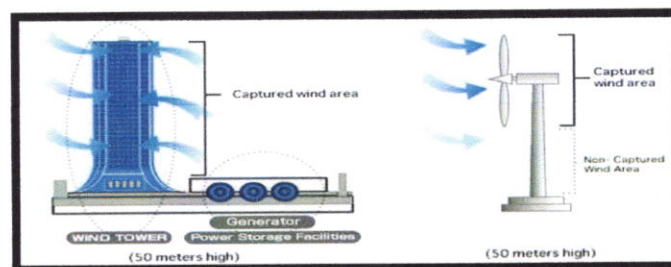


Figure 54 Technique de production d'énergie

Source : www. fr.wikipedia.org

Comment se protéger du vent ?

- Les barrières brise-vent naturelles et artificielles qui sont des rangées d'arbres et d'arbrisseaux (naturels) ou des filets en plastique plus ou moins épais (artificiels) qui restreignent la force et reconduisent les flux des vents.
- Traitement de la construction : réaliser des acrotères perforés au sommet des façades des bâtiments les plus exposés afin de réduire les turbulences en aval de ces bâtiments.
- Ces dispositifs permettant d'inhiber les vibrations (amortisseurs, câbles de retenue, piles temporaires).

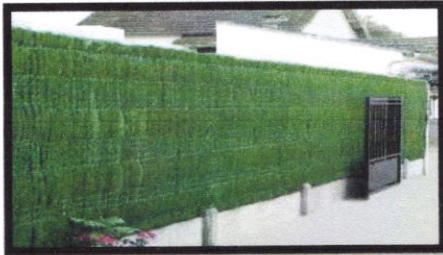


Figure 55 Brise-vent artificielle

Source : www.fr.wikipedia.org



Figure 56 Câbles de retenue

Source : www.fr.wikipedia.org

➤ Les changements climatiques :

Le changement climatique va se traduire par une nette élévation du niveau moyen de la mer comprise entre 9 et 88 cm à l'horizon 2100 à cause de la fonte des glaces. Cette tendance inexorable aura des conséquences fortes sur le littoral qui va être fragilisé et modifié.

Par ailleurs, la fréquence et l'intensité plus forte des tempêtes et des phénomènes climatiques extrêmes provoqueront une accélération de l'érosion des plages et falaises et une extension des submersions marines sur les côtes basses.



Figure 57 tsunami Haïti

Source : www.fr.wikipedia.org

Comment se protéger du changement climatique ?

- Anticiper et intégrer dans l'aménagement les risques particuliers liés au littoral (houle, érosion, hausse du niveau de la mer)
- Prévoir des équipements portuaires qui puissent résister à une élévation du niveau de la mer.
- Gérer l'urbanisation des zones soumises aux risques
- Proposer une urbanisation adaptée aux différents contextes
- Structurer et mener de nouveaux projets
- Développer et utiliser des outils performants de prédiction.
- Comprendre la complexité du système littoral.



Figure 58 Recul du trait de côte Ile de la Réunion –France

Source : document ; les principe d' aménagement

3.4 Sur le plan social :

Les habitants du littoral sont des gens ouverts décontractés et aventuriers, aiment vivre en plein air (le climat est à l'origine) et en présence d'activités saisonnières. Ils embellissent leur maison, commerce et terrasses avec un style architectural chaleureux ; attirent les touristes avec leur urbanisation donnant sur la mer.

Démographie : flux important de la population On doit construire pour cette densification.

Les villes littorales concentrèrent de fortes densités de population, Des sociétés de plus en plus diverses avec des modes de vies différents viennent s'installer dans les villes littorales. Pour cela des aménagements spécifiques sont mis en place pour une meilleure sociabilité.

4 Les villes littorales Algériennes :

4.1 Le littoral en Algérie :

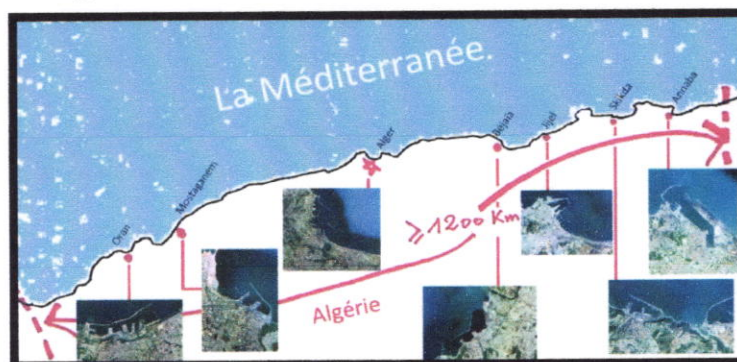


Figure 59 Carte du littoral algérien et les principales villes portuaires

Source : cours typologie M1 AZUL

Le littoral algérien fait partie du bassin méditerranéen, un des 34 hot spots de la biodiversité mondiale. Il s'étend sur une longueur de 1200 km. La superficie de la bande littorale est de 9824 km² soit .0.4% de la superficie totale du pays. Cet espace littoral couvre 159 communes maritimes.

Le littoral algérien présentant un écosystème fragile est constamment menacé par la dégradation en raison de :

- La concentration de la population (2/3 de la population sur 4% du territoire seulement),
- La pollution (activités économiques).
- L'infrastructure anarchique le long de la bande côtière.

A cette forte concentration de la population permanente, s'ajoute une population estivale supplémentaire. A ce propos, il faut signaler qu'en Algérie il n'existe aucune politique visant à gérer et à promouvoir le tourisme balnéaire, encore moins d'une manière durable, même si actuellement, on assiste à une prise de conscience de la part des pouvoirs publics : les thèmes « environnement, aménagement du territoire et développement durable du tourisme » sont au cœur des débats.

Les villes littorales algériennes peuvent être classées selon leur taille.



Figure.68 : front de mer d'Oran

Source : www.algerie-monde.com

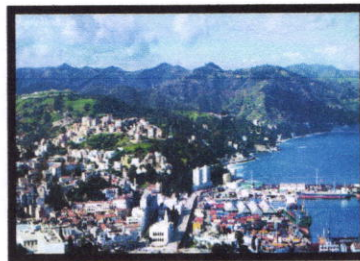


Figure.69: Skikda

Source : www.algerie-monde.com



Figure.70: Jijel

Source : www.algerie-monde.com

Tableau 2 classification des villes littorales algériennes

Taille	Villes
Grande	Alger, Oran et Annaba
Moyenne	Skikda, Bejaia, Mostaganem,
Petite	Tipaza, Jijel, Boumerdès, Ain Benian

4.2 La ville littorale Algérienne :

La ville littorale algérienne présente les mêmes caractéristiques que les villes littorales en général. L'état a préféré s'intéresser aux grandes villes qui sont Alger, Oran et Annaba et quelques moyennes villes comme Skikda, Bejaia et Mostaganem et au détriment des petites villes qui sont restées relativement délaissées ou en stagnations.

Ceci a causé un déséquilibre sur le plan urbanistique, les grandes villes ont connu une forte urbanisation (elles sont sur-urbanisées) par contre les petites villes qui sont sous-urbanisées.

4.2.1 Sur le plan urbanistique :

Après l'indépendance, l'Algérie a connu deux politiques d'aménagement appliquées sur le plan urbanistique et architectural visant à répondre aux besoins sociaux des habitants. L'état s'est intéressé aux grandes villes à savoir : Alger, Oran, Annaba et quelques villes moyennes : Skikda, Bejaia et Mostaganem au détriment des petites villes qui sont restées relativement délaissées et en état de stagnation.

Ceci a engendré un déséquilibre sur le plan urbanistique, les grandes villes ont connu un boom démographique, à l'opposé des petites villes restées sous-urbanisées, et cela malgré l'existence d'une réglementation en vigueur.



Figure71 : Oran vu du ciel, Algérie

Source : www.algerie-monde.com



Figure72 : Annaba vu du ciel, Algérie

Source : www.algerie-monde.com

4.2.2 Sur le plan architectural :

Pendant la période coloniale, on ressent les particularités des villes littorales à travers le type d'architecture adopté, qui est en harmonie avec le milieu marin.



Figure.73 : façade maritime de la ville d'Alger, Algérie

Source : www.aps.dz



Figure.74: façade maritime de la ville de Bejaïa, Algérie

Source : www.aps.dz

Après l'indépendance, malgré l'existence des instruments d'urbanisme (PDAU et POS) qui prenaient relativement en considération les particularités des villes littorales, on a construit de la même façon sur tout le territoire Algérien, sans prendre en considération la présence de la mer.

Depuis 2009, la ville d'Alger connaît de grandes transformations, suite à l'élaboration du « plan stratégique de développement de la wilaya d'Alger » qui va s'étaler sur 20 ans, jusqu'en 2029 et qui vise à faire d'Alger une ville qui s'inscrit dans la mondialisation et constituera la porte d'accès en Algérie.



Figure75 : le nouveau visage d'Alger la blanche

Source : www.aps.dz



Figure76 : le nouveau visage d'Alger la blanche

Source : www.aps.dz

Une des particularités des villes littorales algériennes réside dans la réglementation qui diffère d'un pays à un autre.

4.3 Les lois du littoral :

LOI 02-02 :

Correspondant au 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral

Cette loi innove dans la mesure où elle revalorise une dimension naturaliste des espaces côtiers. Elle ne définit pas précisément « un aménagement du littoral », elle montre plutôt que la protection et la valorisation contribuent de façon générale à l'aménagement.

LOI N° 03-02 :

Correspondant au 17 février 2003 fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristique des plages.

La présente loi a pour objet de fixer les règles générales relatives à l'utilisation et l'exploitation touristiques des plages. Elle a pour objectifs :- la protection et la valorisation des plages en vue de faire bénéficier les estivants de la baignade.

LOI 03-03 :

Correspondant au 17 février 2003 relative aux zones d'expansions touristiques (ZET)

La présente loi a pour objet de définir les principes et règles de protection, d'aménagement, de promotion et de gestion des zones d'expansion et sites touristique

Elle a pour objectifs :

- L'utilisation rationnelle et harmonieuse des espaces et ressources touristiques en vue d'assurer le développement durable du tourisme ;
- L'intégration des zones d'expansion et sites touristiques ainsi que les infrastructures de développement des activités touristiques dans le schéma national d'aménagement du territoire ;

- La protection des bases naturelles du tourisme ; La préservation du patrimoine culturel et des ressources touristiques à travers l'utilisation et l'exploitation, à des fins touristiques, du patrimoine culturel, historique, culturel et artistique ;
- La création d'un bâti harmonieusement aménagé et adapté au développement des activités touristiques et la sauvegarde de sa spécificité.

4.4 Les instruments d'urbanisme :

➤ **Le Plan directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU)**

Les PDAU et les POS ont été instaurés par la loi 90-29 du 01-12-1990, relative à l'aménagement et à l'urbanisme et ses décrets d'application 91-177 du 28-05-1991, et 91-178 du 28-05-1991.

Le PDAU fixe les orientations fondamentales de l'aménagement des territoires concernés, il détermine la destination générale des sols, la nature et le tracé des grands équipements d'infrastructure. Le PDAU doit être compatible avec les orientations de la loi 02-02 du 05-02-2002 et le plan d'aménagement côtier, et fixer les termes de référence des POS.

➤ **Le plan d'occupation des sols (POS)**

Le POS, en Algérie, est un instrument de gestion et de planification urbaine dont la finalité est un règlement de détail, procédant d'une politique de protection (notamment par l'interdiction de construire). Dans le respect des dispositions du PDAU, Le POS fixe de façon détaillée les droits d'usage du sol et de construction pour le secteur concerné. Le POS en tant qu'instrument d'urbanisme réglementaire de détail doit normalement permettre de mieux cerner les critères de spécificité des lieux.

➤ **Le plan d'aménagement côtier (PAC)**

Le PAC a pour objet de délimiter l'espace littoral et d'identifier les différentes sources et formes de pollution et d'érosion. La proposition de délimitation de l'espace littoral s'est faite sur la base de critères physiques. Ainsi au niveau des zones des falaises il a été retenu une profondeur de 800 mètres et au niveau des espaces relativement plats, il a été retenu une profondeur de 3 km. Il a été intégré les espaces forestiers (forêts et maquis dégradés) dans leur intégralité, les plaines littorales, les terres à vocation agricole, les zones humides et les sites historiques.

➤ **Le schéma directeur d'aménagement touristique « SDAT »**

Le schéma d'aménagement touristique, le SDAT est une composante du SNAT 2025, prévu par la loi 02-01 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement du territoire et du développement durable.

Le schéma directeur d'aménagement touristique « SDAT » 2025 constitue le cadre stratégique de référence pour la politique touristique de l'Algérie à sa faveur l'états :

Affiche sa vision du développement touristique national aux différents horizons à court terme (2009), moyen terme (2015) et long terme (2025) dans le cadre du développement durable afin de

faire de l'Algérie un pays récepteur. Définit les instruments de sa mise en œuvre et précise les conditions de sa faisabilité.

➤ **Le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT)**

Le SNAT est un document d'orientation par lequel l'état affiche ses options politiques d'ensemble en matière d'aménagement et de développement du territoire, il décline les secteurs prioritaires et les espaces d'intervention nécessitant des efforts d'investissement et de promotion à moyen et long termes.

Basée sur les principes de l'équité sociale, de l'efficacité économique et de la durabilité des ressources, la conception du SNAT permet de montrer en priorité les points durs, les dangers les plus criants et de souligner en même temps les points forts, les lieux où des efforts importants méritent d'être déployés.

➤ **Le schéma régional d'aménagement du territoire SRAT**

Document constitutionnel de référence régionale et d'orientation des initiatives locales, le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) incarne la stratégie de développement et d'aménagement de la région étalée sur 20 ans et est garant de la cohérence des stratégies sectorielles à l'échelle régionale. Ses préconisations doivent faire ressortir des projets concrets qui répondent aux besoins de développement immédiats et futurs. De même, Il constitue un outil de formalisation du projet régional, autour duquel pourrait se négocier le contenu des contrats Etat/Région, au service des collectivités territoriales notamment les régions.

Les objectifs escomptés du schéma régional d'aménagement du territoire sont ceux de :

Présenter un diagnostic territorial concerté par l'ensemble des acteurs locaux mettant en exergue les enjeux prioritaires de développement régional.

Constituer une vision pour la région, en définissant les moyens à adopter pour améliorer son efficacité économique et la qualité de vie de ses habitants.

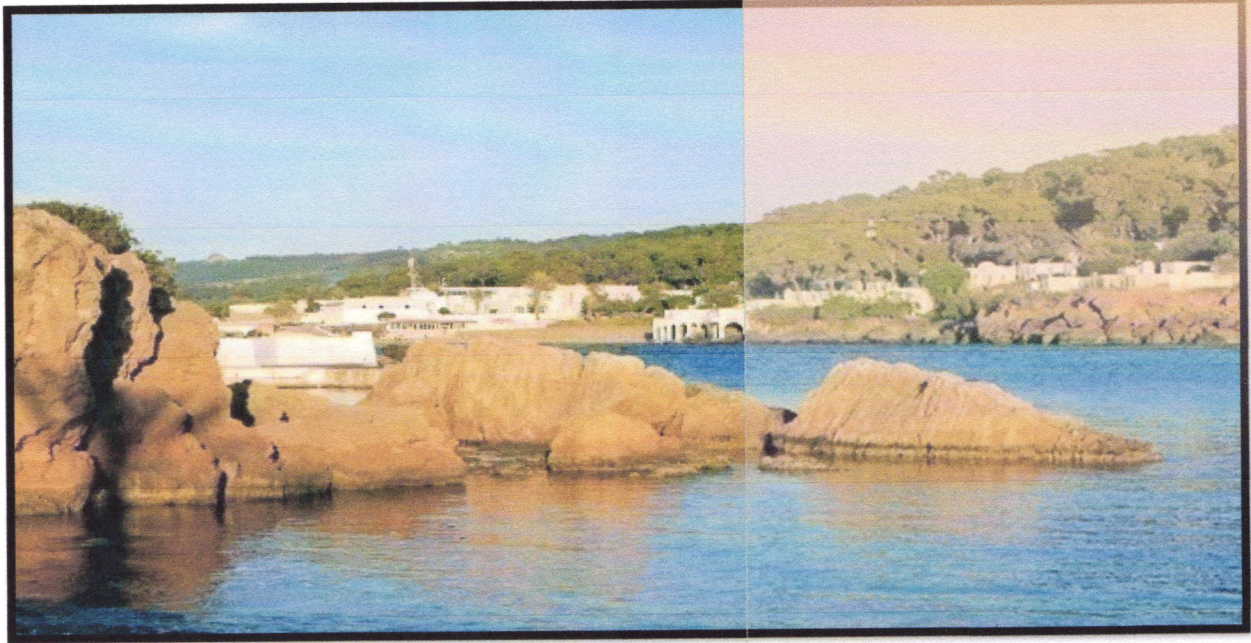
Elaborer, sur la base de cette vision, une prévision réaliste des actions de l'Etat en matière d'infrastructures et d'équipements.

Créer un cadre de partenariat dynamique autour des projets de développement préconisés par le SRAT.

CONCLUSION

Le littoral est un territoire exceptionnel, c'est toute une mosaïque d'écosystèmes terrestres et marins composés de dunes littorales, de plages, de falaises, de zones humides présentant un intérêt écologique très souvent économique.

Sa valorisation s'avère importante voire obligatoire, de ce fait, l'état est appelé à élaborer un plan stratégique de développement sur ses plusieurs secteurs. Ce plan doit s'opérer dans un cadre juridique clair, net et précis qui vise à l'exploration, l'entretien et la protection afin d'en tirer profit.



Cette phase sera dédiée au site choisi afin de reformuler de manière juste et réfléchie les problématiques du site. Et ceci afin d'y apporter des alternatives judicieuses et profitables pour le site à travers notre intervention.

Chapitre 3: Cas d'étude

1 Les façades maritimes :

1.1 Définition :

Une façade maritime est un espace littoral d'échange et de production comportant de grands organismes urbains et portuaires jouant le rôle d'interface entre un arrière-pays continental et un avant-pays maritime.



Figure 77 Façade maritime de la grande -motte.

Source : nhabitat.com

1.2 Les grandes façades maritimes du monde :

Les grandes façades maritimes du monde se trouvent dans : 1- l'atlantique (façade atlantique de l'Amérique du Nord du Saint-Laurent au golf de Mexique 2- façade occidentale de l'Amérique du Nord du Puget Sound à la Californie, 3- façade de l'Asie orientale de la Corée du Sud à Singapour, et 4- la façade Européenne.

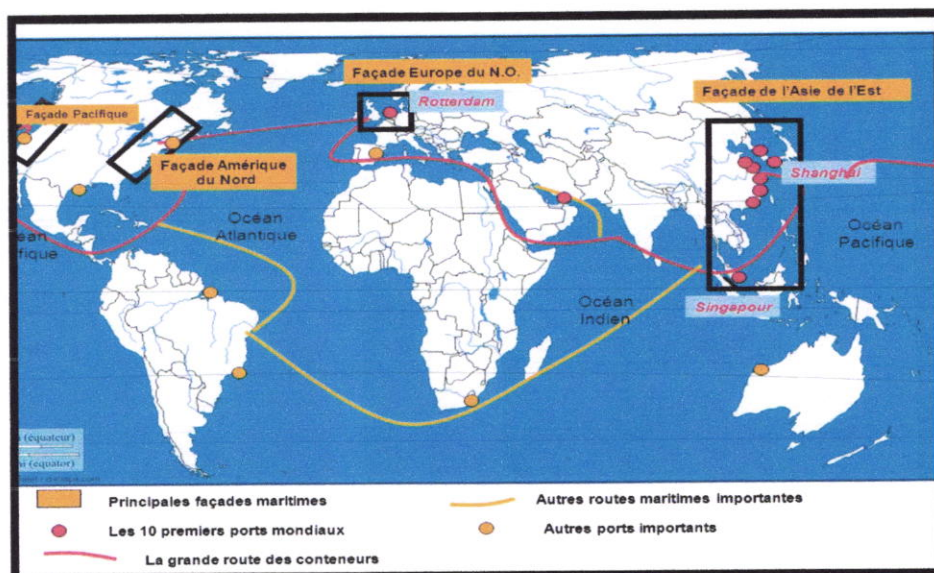


Figure 78 : Principales façades maritimes dans le monde

Source : www.voyage-monde.com

1.3 Les façades maritimes modernes

1.3.1 Monaco :

La principauté de Monaco est située sur la côte méditerranéenne, sur la Côte d'Azur, à 18 km de Nice et 12 km de la frontière franco-italienne en suivant la côte. Elle occupe une superficie de 2 km² entièrement urbanisée à quelques exceptions.

Elle est enclavée, excepté sa façade maritime dans le territoire de la France, plus précisément dans l'arrondissement de Nice.

La Principauté de Monaco bénéficie d'un climat méditerranéen particulièrement clément, et dispose de nombreuses installations hôtelières de luxe. La situation géographique de **Monaco** ainsi que son climat méditerranéen ont toujours fait de la principauté une destination prisée des touristes.

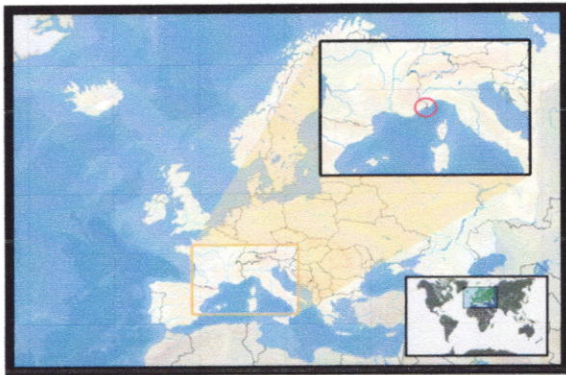


Figure 79 situation géographique de Monaco
Source : www.cartemonaco.com



Figure 80 façade maritime de Monaco
Source : www.voyage.com

1.3.2 Barcelone :

Barcelone est la capitale administrative et économique de la province de Barcelone et de la Région Autonome de Catalogne au Nord-est de l'Espagne.

Elle est située au bord de la Méditerranée, à 120 km au Sud des Pyrénées et à 166 km de la frontière française. Ses plages s'allongent sur d'environ 5km.



Figure 81 situation géographique de Barcelone
Source : www.cartebarcelone.com

Le front de mer de Barcelone a subi des modifications urbanistiques importantes du bas de Montjuic (au port-Vel) jusqu'au village olympique en passant par l Barcelonnet (la petite Barcelone) à l'occasion des jeux olympiques de 1992 dont :

- De profondes transformations ont favorisé la valorisation des plages naturelles qui sont accessibles aujourd'hui par métro.

- La rénovation du port Vel qui est principalement le port de plaisance de Barcelone avec des yachts et bateaux.
- L'aquarium l'max.
- Les quais ont été envahis par des restaurants et des bars.
- Sur la partie supérieure, au pied de la sculpture en forme de poisson de Frank Gehry et de l'hôtel Arts le plus chic, on trouve les pièges à touristes.
- Le Bestial et ses terrasses en étages attirent la clientèle.

Il faut savoir que Barcelone avait tourné le dos à la mer jusqu'à ces récents changements, grâce à sa façade, la ville a su se réconcilier avec son passé et augmenté du même coup ses possibilités de loisirs.



Figure 82 front de mer de Barcelone

Source : www.cerrajerosenbarcelona.net

2 Choix du site de la ville de Tipaza et motivation :

- Sa proximité d'Alger la capitale
- Ses potentialités riches et diverses par sa situation géographique dans le bassin méditerranéen, son magnifique littoral : paysage-plage-mer-criques-mont de Chenoua et ses terres agricoles très fertiles qui font le prolongement de la Mitidja.
- Son histoire ; les parcs archéologiques qui sont classés patrimoine universel par l'UNESCO.
- Ses infrastructures touristiques ; le complexe Matares réalisé en 1970 par l'architecte Pouillon destiné pour le tourisme international, le Cet, la corne d'or...
- La production agricole qu'a connu cette ville.



Figure 83 complexes touristiques

Source : www.tipaza-tourisme.dz

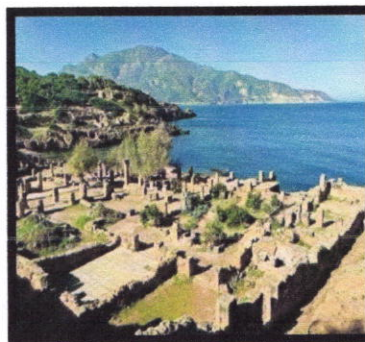


Figure 84 ruines romaines

Source : www.tipaza-tourisme.dz



Figure 85 mont de Chenoua

Source : www.tipaza-tourisme.dz

3 Présentation de la ville de Tipaza :

3.1 Situation et accessibilité :

1) Situation géographique :

Tipaza est situé entre 36 et 37° de latitude au nord de l'équateur et entre les méridiens 2 et 3° ouest de Greenwich et elle s'ouvre vers le méditerranée à 70 Km à l'Ouest d'Alger 28 Km à l'Est de Cherchell, en contact avec la mer, la plaine et la montagne.



2) Situation régionale : Elle est limitée géographiquement par :

- Au Nord : la mer Méditerranée.
- Au Sud : Blida et khmiss Miliana.
- A l'Est : Alger.
- A l'Ouest : Chlef.

Le territoire de la wilaya de Tipaza couvre une superficie de 1707 Km² qui se répartie en :

- Montagnes : 336 Km²
- Collines et piémonts : 577 Km²
- Plaines : 611 Km²
- Autres : 183 Km²



Figure 86 Carte de Situation régionale de Tipaza

Source : www.google-earth.com

Carte élaboré par notre groupe

3.1.1 Accessibilité :

L'accessibilité à la ville vers l'extérieur se fait par l'infrastructure routière qui se présente comme suit :

- La route nationale N°11 qui relie Alger Tipaza et Cherchell par le littoral.
- La voie expresse, qui nous donne la possibilité d'accéder à la ville à partir des pénétrantes suivantes :
- Le chemin de wilaya N°109 Reliant la ville de Tipaza à la région du mont Chenoua.
- Le chemin de wilaya n°106 qui relie Tipaza à Sidi Rachad.

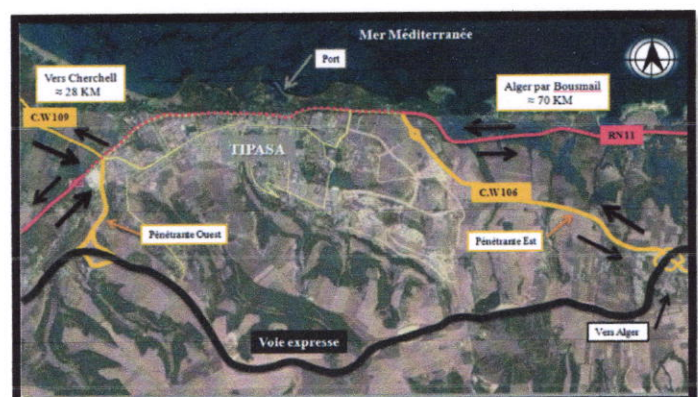


Figure 87 Carte d'accessibilité à la Ville de Tipaza

Source : www.google-earth.com

Carte élaboré par notre groupe

3.1.2 Délimitation :

- La mer méditerranéenne au nord
- La corne d'or et le cet à l'est
- Les terres agricoles au sud
- Le Matares a l'ouest.



Figure 88 carte délimitation de la ville de Tipaza

Source : www.google-earth.com

Carte élaboré par notre groupe

3.1.3 Mobilité :

La mobilité à l'intérieur de la ville de Tipaza est assurée par une infrastructure de communication présentée comme suit :



Figure 89 : Carte de mobilité de la Ville de Tipaza

Source : www.google-earth.com

Carte élaboré par notre groupe

3.2 Sur le plan architectural et urbanistique :

La ville de Tipaza a connu à travers son histoire différentes époques qui ont régi sur la production et l'organisation des espaces bâtis, nous allons énumérer celles qui ont été les plus influentes sur le développement de la ville au cours de son histoire.

3.2.1 Sur le plan urbanistique

-Époque phénicienne :

« La création de Tipaza remonte vers les 5ème et 6ème siècle avant J.C par ces mêmes Phéniciens. Le nom de Tipaza signifiait pour eux "lieu de passage" » Mounir BOUCHENAKI- Tipaza

Le choix du site est régi par plusieurs paramètres :

- Une situation stratégique (défense militaire).
- Les conditions naturelles convenables : terres agricoles ; sources d'eau ...
- Les choix techniques : matériaux utilisés pour la fabrication des navires.
- **Faits urbains**
 - Phase de pré installation caractérisée par la construction du port primitif au niveau des deux îlots.
 - Établissement d'un petit comptoir d'échange.
 - Phase d'occupation caractérisée par un comptoir plus pratique et plus important.



Figure 90 carte d'installation des romains

Source : www.tipaza-tourisme.dz

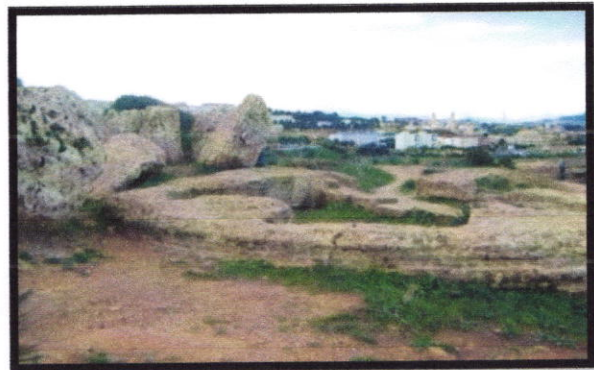


Figure 91 les tracés des phéniciens

Source : www.tipaza-tourisme.dz

-Époque romaine :

Sous l'empereur romain Claude Ier, en 39, Tipaza prend le statut de municipes latine et se dote d'une muraille longue de plus de deux kilomètres. Hadrien élève par la suite Tipaza au rang de colonie honoraire. À la fin du IIe siècle, la ville connaît son apogée avec une population qui s'élève selon les estimations à 20 000 habitants.

Permanences :

- Port primitif ; la ville est annexée et dispose d'un statut administratif ; le statut de la ville qui n'est plus un comptoir et devient une ville à part entière gérée et planifiée sur le long terme ; sentier reliant Icosium (Alger) et Iol (Cherchell).
- La voie romaine qui devient la RN11.

➤ Faits urbains :

1ère phase : 46 -145 après. J.-C.

- Ville primitive
- Le noyau urbain primitif se situe sur le promontoire central sur lequel se trouvent les vestiges du forum.
- Le tracé est conforme à la logique adaptée par les Romains dans la création des colonies (tracé agraire, tracé urbain), deux axes principaux (Cardo-Decumanus)
- Le Forum prend la forme de l'intersection des deux axes, autour s'articulent les édifices publics à savoir :
 - La basilique judiciaire, le curie, le capitole, le temple.

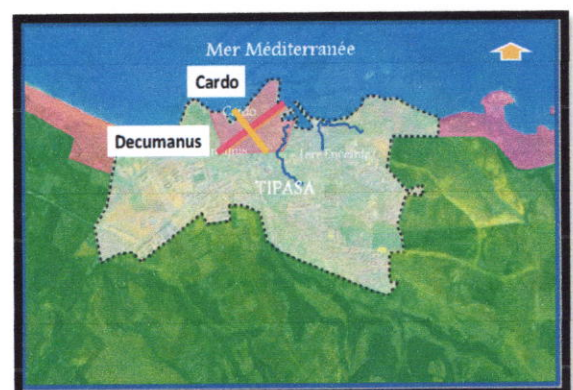


Figure 92 Carte période romaine -1-

Source : www.google-earth.com

Carte élaboré par notre groupe

2ème phase : 145-430 après J.-C.

- Ville civile
- Attribution du droit romain à Tipaza et extension de la ville.
- Franchissement des limites et l'édification de nouveaux quartiers.
- Déplacement du tracé (Cardo- Decumanus) selon les données topographiques.
- L'édification des constructions publiques à la partie basse de la ville.

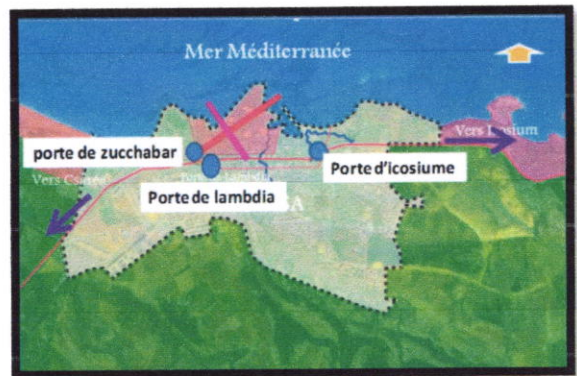


Figure 93 Carte période romaine -2-

Source : www.google-earth.com

-Époque coloniale :

L'expansion coloniale a très vite inclus Tipaza du a sa situation stratégique lui conférant une importance militaire et économique (fertilité de ses terres agricoles).

Carte élaboré par notre groupe

➤ Faits urbains : 1er fait urbain :

- La découverte des vestiges romains a bouleversé la création de la ville coloniale, les tracés antiques furent les éléments générateurs structurant l'implantation coloniale, sur les traces de la cité antique on construit un village agricole qui fut édifié dans la partie centrale de la ville.
- D'où le plan de 1845 (entreprise Demenchy) qui s'inscrit dans la trame agricole, l'élément régulateur de cette croissance linéaire est l'axe Est-Ouest reliant les deux parties de la ville.
- Ses limites sont : la mer du côté Nord, les terrains agricoles du côté Sud et Est et enfin le site archéologique du côté Ouest.
- Développement du noyau demenchy:



Figure 94 carte période coloniale

Source : www.google-earth.com

Carte élaboré par notre groupe

La superficie de ce noyau est environ 9.8 h en 5 ilots de dimension (106*79.88) dont chacun dispose de 8 parcelles de surface égale 1100m² sur lesquels l'entreprise DEMONCHY avait la charge de construire 44 maisons avec une école, mairie, église et une maison des sœurs qui longe l'axe de croissance (n-s) autour d'une place.



Figure 95 Trame régulière avec un développement de Voirie bien précis

Source : www.google-earth.com

Carte élaboré par notre groupe

2ème fait urbain :

- 1864 : une extension fut réalisée vers le Nord-Ouest par la construction de l'îlot industriel Chaix Trémaux de 1.5 ha et quelques bâtiments longeant l'actuel axe des ruines (axe Est - Ouest).
- 1925 : Le noyau ancien avait connu un développement du réseau routier. Une extension vers le Sud-ouest se concrétise par un îlot de bourgades
- 1948 : les travaux d'aménagement du nouveau port marquent une dernière extension urbaine au nord, tout en suivant la même trame et en respectant les limites des sites antiques.



Figure 96 Carte période colonial-2-

Source : www.google-earth.com

Carte élaboré par notre groupe

3ème fait urbain :

- Tipaza passe du mode de croissance continue à celui de croissance discontinue. 1959 : le franchissement des limites est marqué par la construction d'un village de regroupement Oued Merzoug en totale rupture avec le tissu de la ville
- Tracé régulier se développant le long du parcours territorial
- La cité Oued Merzoug est reliée au noyau colonial par des voies ou des chemins d'exploitation agricole devenus voies de distribution.



Figure 97 Carte Tipaza période coloniale 3-Extension oued Merzoug

Source : www.google-earth.com

Carte élaboré par notre groupe

-Époque post coloniale :

Après l'indépendance, Tipaza a longtemps été ignorée par le programme de développement national, jusqu'aux années 80 où elle a connu un essor appréciable à l'exception de quelques projets qui ont été initiés pour répondre à une urgence.

➤ Permanences :

- le tracé colonial ainsi que les sites archéologiques
Faits historiques : les parcs archéologiques furent classés au patrimoine universel des monuments historiques en 1983
- Transformation:
La mosquée édifée sur la place des martyrs (substituée à l'église). Extension de la ville vers l'Ouest (périphérie moderne).
- Franchissement des barrières, bornes et limites de croissance de la ville.

-1er fait urbain : 1962-1984

- Développement irrégulier (politique d'urgence) durant cette période, Tipaza a connu deux formes d'extensions
- Une densification des îlots (à l'intérieur du village ancien).
- Une implantation d'équipements et logements nécessitant une superficie importante dans l'espace tampon (entre le centre ancien et la cité Oued Mer Zoug), ainsi que sur la partie Est et Ouest, cette réalisation a été édifée progressivement.



Figure 98 Carte Période post colonial 1

Source : www.google-earth.com

Carte élaboré par notre groupe

- 1982 : le parc archéologique de Tipaza fut classé patrimoine mondial, de ce fait tous les projets entamés à l'intérieur furent arrêtés

-2ème fait urbain : 1984- jusqu'à nos jours :

- Développement régulier Tipaza a été promue chef-lieu de wilaya en 1984 et a subi un remodelage en matière d'urbanisme, elle a été dotée d'un important programme de logements, d'équipements et d'infrastructures.
- L'extension de la ville s'est faite au détriment des terres agricoles situées à l'Est et au Sud du chef-lieu.
- Deux pôles importants sont prévus :
 - Pôle d'équipements à l'Est au niveau du POS AU1.
 - Pôle multifonctionnel où un programme de logements et d'équipements de grande importance est projeté sur le site du POS AU2.



Figure 99 Carte Période post colonial 2

Source : www.google-earth.com

Carte élaboré par notre groupe

Synthèse :

La croissance de Tipaza a été influencée par plusieurs phénomènes ; le premier est en rapport avec le site antique et archéologique qui appartient au domaine de la conservation de l'histoire. Le second aspect a trait à la géomorphologie du site et surtout à la présence d'Oued Mer Zoug, véritable barrière infranchissable.

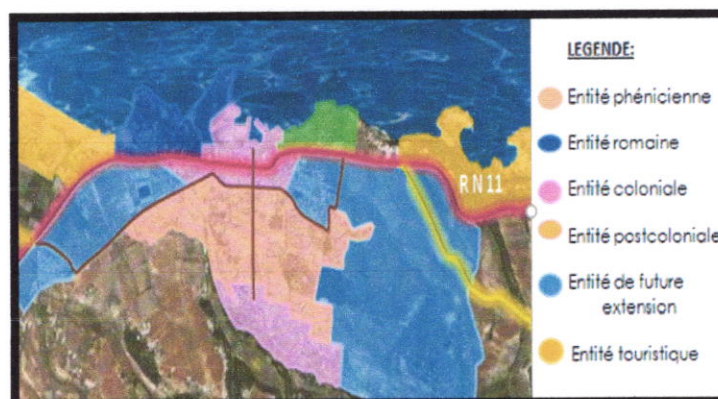


Figure 100 développement urbain de Tipaza

Source : www.google-earth.com

Carte élaboré par notre groupe

Enfin, le phénomène de développement de pôle hors périmètre qui au fil du temps devient incohérent avec l'ancien noyau.

Carte de la Structure actuelle :

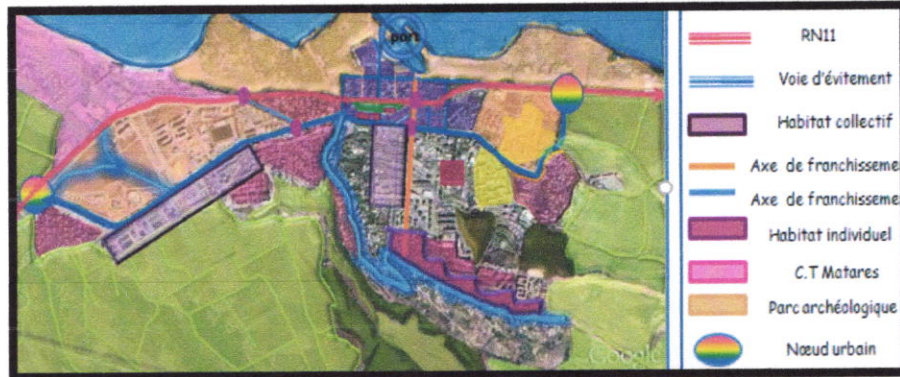


Figure 101 carte de la structure actuelle de tipaza

Source : www.google-earth.com

Carte élaboré par notre groupe

3.2.2 Sur le plan architectural :

-L'époque coloniale :

- Terrasse inaccessible (toiture en tuile).
- Relation directe avec les voies.
- Les parcours sont construits par le bâti (l'alignement).
- L'utilisation des grandes portes et fenêtre.
- Le RDC est destiné au commerce.
- Le gabarit est généralement de RDC jusqu'à R+1
- L'utilisation de couleurs claires
- La présence d'ouvertures ; de balcon pour profiter de la vue vers la mer.
- Les matériaux utilisés sont la tuile et la pierre.



Figure 102 terrasse inaccessible

Source : www.ville-tipaza.com



Figure 103 toiture incliné

Source : www.ville-tipaza.com



Figure 104 l'utilisation des grandes ouvertures

Source : www.ville-tipaza.com



Figure 105 la mairie

Source : www.ville-tipaza.com

-L'époque post coloniale :

- On remarque une architecture en totale rupture avec la typologie existante qui ne tient pas compte du contexte littoral

- Absence d'alignement avec la rue.
- Absence d'hierarchisation et beaucoup d'espace perdue.
- Façades urbaines sont mal traitées ; Absence d'une typologie harmonieuse du bâti : il n'y a pas une particularité qu'on retrouve dans les villes littorales. Dans la ville de Tipaza on retrouve le même mode que dans les autres villes ; matériaux de constructions, couleurs (rouge, jaune, blanc, bleu), dimensions des ouvertures, les terrasses et les balcons
- Le gabarit du bâti varie entre RDC et R+2, R+9 sur la partie Sud de la ville (habitat collectif) pour mieux profiter d'une vue sur la mer et la ville.



Figure 106 petites ouvertures

Source : www.ville-tipaza.com

Figure 107 mal utilisation des couleurs

Source : www.ville-tipaza.com

Figure 108 façades mal traitées

Source : www.ville-tipaza.com

3.3 Sur le plan naturel :

-Climatologie :

La zone d'étude est soumise à un climat typiquement méditerranéen dont l'inclinaison de la cote vers le sud présente un hiver pluvieux entre doux et froid ; un été chaud et sec.

La température moyenne est de 17° ; atteint un minimum de 5° en hiver et un maximum de 4° en été.

1) La pluviométrie :

Les précipitations moyennes enregistrées par la station de Merad font ressortir une pluviométrie

Moyenne annuelle de 603 mm durant la période 1978-2007.

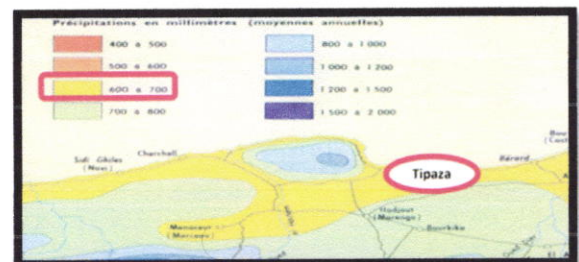


Figure 109 la pluviométrie de Tipaza

Source : www.meteo-tipaza.com

2) Les vents :

La ville de Tipaza est touchée par les vents dominants du nord-ouest en hiver et du nord est en été, les vents du sud (sirocco) se font doux.

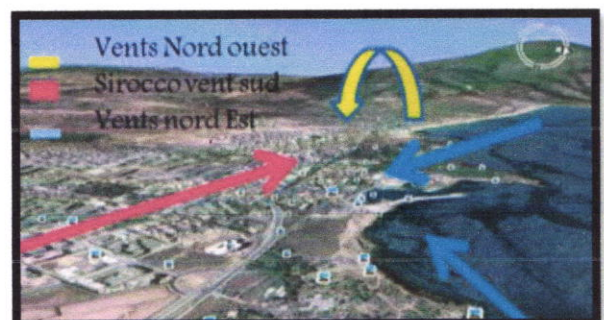


Figure 110 les vents dominants

Source : www.google-earth.com

Carte élaboré par notre groupe

3) Morphologie :

Les pentes suivent une déclivité de 0% à 25% avec un relief de montagne au niveau de CHENOUA qui s'élève à plus de 900m d'altitude au-dessus de la mer.

Une zone basse en cuvette dans la vallée du Nador et une zone de plateau et de contreforts du sahel à l'Est La cote dessine une bande littorale à corniche dominant la mer.

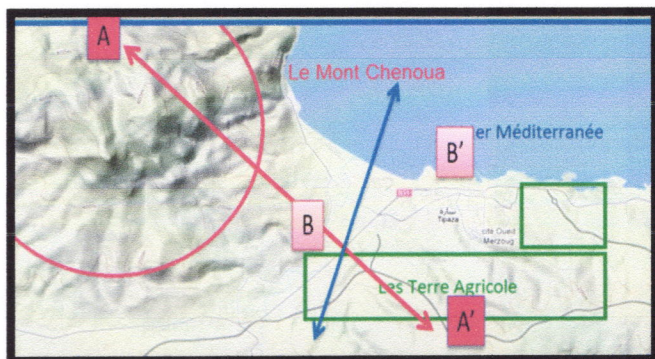


Figure 111 vue aérienne de la morphologie de Tipaza

Source : www.google-earth.com

Carte élaboré par notre groupe

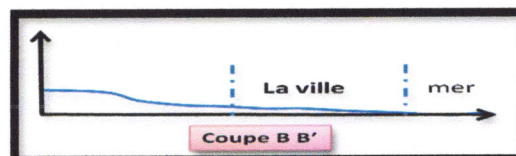


Figure 1 coupe BB'

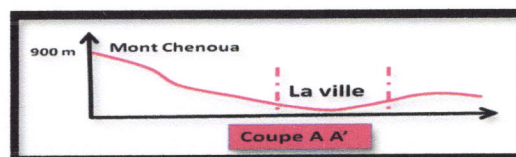


Figure 112 coupe AA'

Coupes élaboré par notre groupe

3.4 Sur le plan social :

La ville de Tipaza a connu une importante évolution démographique. Sa population est passée de 4610 habitants en 1977 pour atteindre 25080 habitants au dernier recensement, un taux d'accroissement annuel moyen de 5 % a été enregistré.

La population est originaire de la région composée essentiellement du paysans et d'une population venue de l'extérieur composée de commerçants et d'administrateurs. Cette population est caractérisée par le comportement accueillant, hospitalier et communicant.

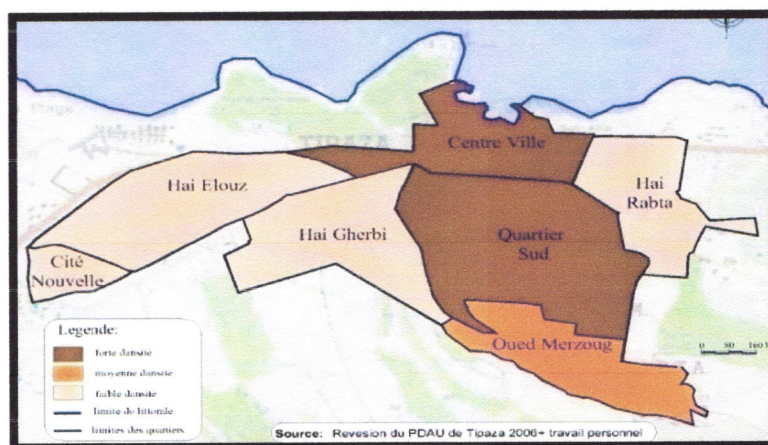


Figure 113 les différents quartiers de la ville de Tipaza

Carte élaboré par notre groupe

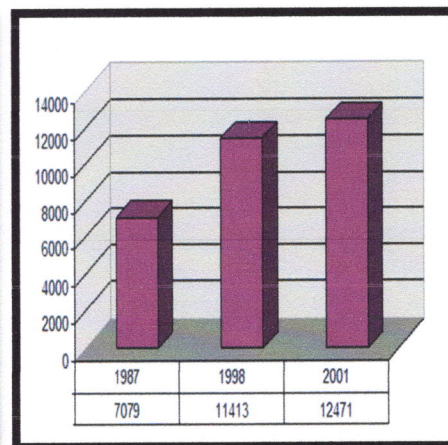


Figure 114 graphique de la population de la ville

3.5 Sur le plan économique

3.5.1 -La pêche :

Le port de Tipaza constitue un élément historique et culturel très important pour la ville et la région environnante. Celui-ci est délimité par une jetée principale, une jetée secondaire, un quai et un bassin de pêche.

- Une jetée Ouest de 100 mètres linéaires ;
- Une jetée Est de 60 mètres linéaires ;
- Un quai Nord à épi central ;
- Un bassin de pêche permettant d'abriter de petites embarcations.

Le bassin de pêche a une surface d'eau de 1 hectare avec deux appontements (plateforme) de 4,5 mètres.



Figure 115 le port

Source : www.tipaza-tourisme.dz



Figure 116 vue aérienne sur le port

Source : www.google-earth.com

Carte élaboré par notre groupe



Figure 117 le port de pêche de Tipaza

Source : www.tipaza-tourisme.dz

3.5.2 Le tourisme :

Tipaza est le site des richesses historiques, ses sites archéologiques sont l'héritage de deux grandes civilisations, la civilisation punique et la civilisation romaine. L'intérêt que présente cet héritage à l'échelle mondiale a conduit L'UNESCO à le classer patrimoine mondial.

Ce n'est qu'après l'indépendance que Tipaza a voulu mettre en avant sa vocation touristique et ça s'est traduit par la création de complexes touristiques et autres structures d'accueil. Le Nombre annuel de touristes avoisine les 5 millions de touristes.

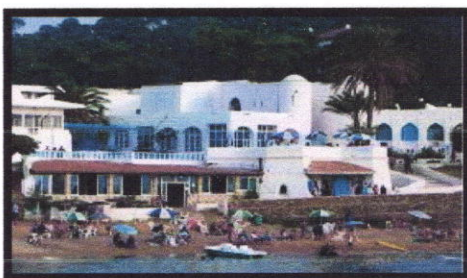


Figure 118 CET

Source : www.tipaza-tourisme.dz

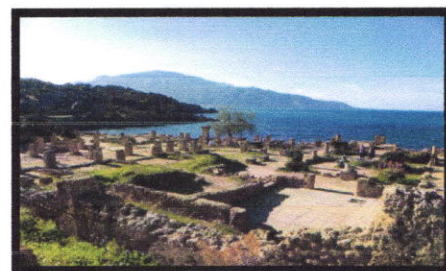


Figure 119 vestiges romains

Source : www.tipaza-tourisme.dz

➤ **Les aménagements Touristiques de la ville de Tipaza :**

• **Les Complexes :(CET, MATARES, CORNE D'OR)**

Au début des années 1970, Fernand Pouillon a construit sur la plage de Tipaza un ensemble de bâtiments destinés au tourisme en s'inspirant du style architectural du pays. Le CET, corne d'argent et corne d'or s'étalent sur une superficie de 36 Ha, actuellement corne d'or est détachée du CET. *Le centre touristique de Tipasa Matares créée en 1971 pour des différentes activités (hôtellerie, tourisme, loisirs...etc.). La surface foncière étant de 8,8 Ha

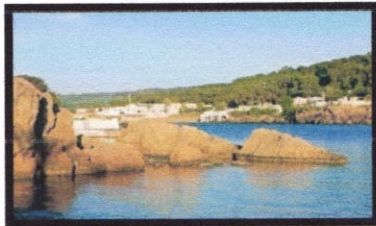


Figure 120 CET



Figure 121 Corne d'or



Figure 122 Matares

Source : www.tipaza-tourisme.dz

3.5.3 Agriculture :

Tipasa, ville à vocation agricole est une réalité vécue, l'origine de la création de la ville es étroitement liée à l'agriculture dont elle est le véritable support de son territoire plus de la moitié de la ville est occupée par les terres agricoles dont la fertilité est très grande.

Les superficies relatives des plaines (35.8%) ainsi que les collines et des piémonts (33.8%) donnent à ce secteur une place particulièrement importante dans la vie économique de la ville.



Figure 123 les terres agricoles

Source : www.tipazaagr.dz

3.5.4 L'artisanat :

C'est une activité qui a perdu sa valeur avec le temps. Elle est devenue une activité commerciale embryonnaire, avec un manque d'espace de vente et d'exposition Des produits.



Figure 124 musée du Tipaza

Source : www.tipaza-tourisme.dz

3.6 Constat :

D'après notre étude et l'analyse du site de la ville de Tipasa, on a pu constater les problèmes sur des différents plans, qui effacent la valeur historique et touristique de la ville et causent sa faible attractivité.

-Sur le plan urbain et architectural :

- **Faible articulation entre les tissus urbains de la ville** (Déséquilibre et manque d'articulation entre les entités) :
 - Le tissu colonial , les nouvelles extensions et la zone portuaire
 - Les sites archéologiques et la ville
 - Les complexes touristiques et la ville

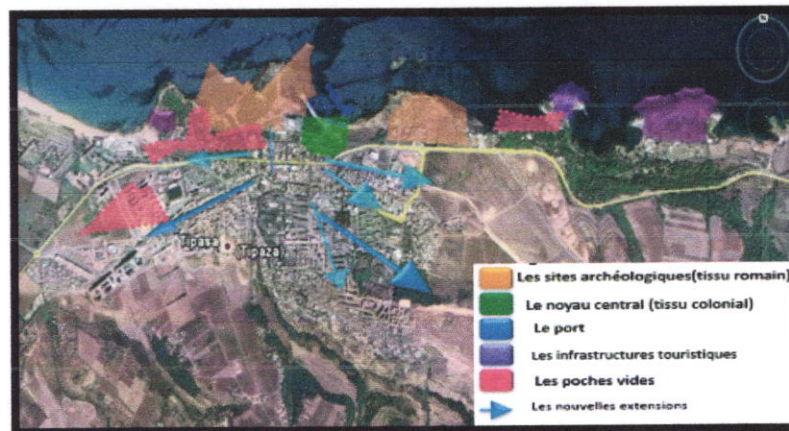


Figure 125 cartes des différents entités de la ville de Tipaza

Carte élaboré par notre groupe

- **Délaissement de front de mer :**
 - Dans l'extension de la ville, on trouve qu'il n'y a pas une continuité avec la mer, dont la ville s'est développée perpendiculairement. Celle-ci se présente aujourd'hui sous forme de tissus fragmentés en trois parties distinctes sans aucune relation entre elle.
 - Ainsi la RN11 sépare la ville en deux : le front de mer au nord et le reste de la ville au sud
 - Absence de relation ville/complexes touristiques.
- **Système voiries (discontinus des voix) :**
 - Percées urbaines vers la mer : Les percées sont souvent mal dégagées et ne proposent pas de vrais panoramas sur la mer vue que leur création est faite de manière non réfléchie, au lieu d'être un élément de départ de la conception urbaine ces percées sont plutôt des conséquences.



Figure 126 voie mécanique

Source : www.tipaza.dz



Figure 127 percée vers la mer

Source : www.tipaza.dz

- **Nœuds et façades urbaines :** les façades urbaines ne sont pas traitées et ne reflètent pas réellement la hiérarchie des voies, les nœuds non aménagés constituent une contrainte pour le développement de la ville



Figure 128 hiérarchie des voiries

Carte élaboré par notre groupe



Figure 129 percée vers la mer

Source : www.tipaza.dz

- **Aires de stationnement et parkings :** Le manque de places de stationnement a contraint la population à utiliser les places publiques (place historique/place du port) comme parking. Le stationnement de voitures tout le long des rues principales dégrade l'image de la ville et diminue la fonctionnalité des voies.



Figure 130 parking



Figure 131 absence d'espace de stationnement

➤ **Dégradation du vieux bâti :**

- Une forte dégradation du bâti dans le noyau colonial est surtout due à l'absence d'une politique de rénovation efficace.

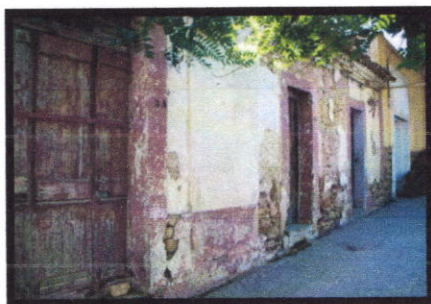


Figure 132 dégradation du cadre bâti

Source : www.tipaza.dz

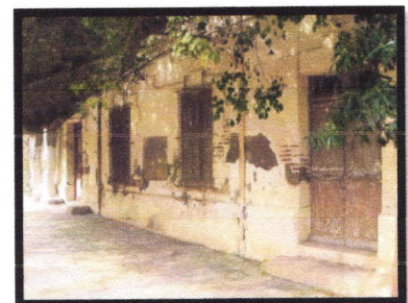


Figure 133 bâti du noyau colonial

Source : www.tipaza.dz

- Tipaza souffre d'une dégradation et de vétusté inquiétante de son bâti au fait de l'ancienneté de certains de ses bâtiments. Environ 80 % du bâti est construit au cite Oued Marzouk et village Colonial de Tipasa varie entre moyen état et mauvais état. 55% du tissu représente le bâti vétuste, sur l'ensemble du site.

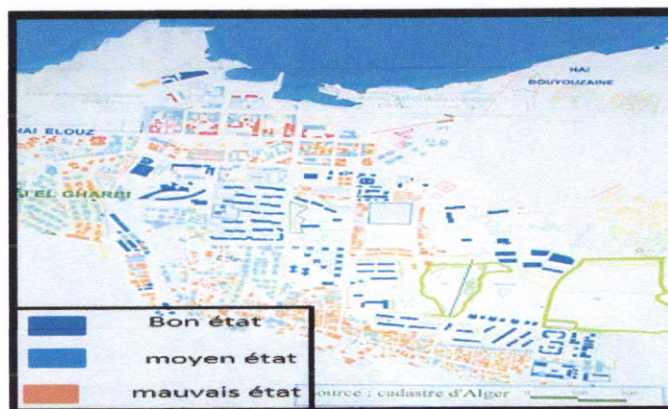


Figure 134 carte d'état de bâti de Tipaza

Source : mémoire AZUL 2014 tipaza

➤ Typologie du bâti :

- L'absence d'une typologie harmonieuse du bâti (extension postcoloniale) induit une image brouillonne de la ville et un manque d'identité, aussi le bâti récent ne prends pas en considération les spécificités particulières de la ville littorale.
- Construire sur le même mode qu'on retrouve ailleurs au niveau des autres villes (cité type) : *les matériaux de construction. *les couleurs *les dimensions des ouvertures, les accessoires (terrasses, balcons...)



Figure 135 logements de Tipaza

Source : mémoire AZUL 2014 tipaza



Figure 136 logements de Blida

Source : mémoire AZUL 2014 tipaza

➤ Présence de quartiers anarchiques :

- Hai bouyouzaine
- Hai rabta
- Hai el louz
- Hai el gharbi
- Cité oued merzoug
- La partie démunie de la population est reléguée à la périphérie de la ville et occupe souvent des emplacements inadéquats comme les quartiers établis dans les parcs archéologiques.



Figure 137 les nouvelles extensions

Source : mémoire AZUL 2014 tipaza



Figure 138 hai gharbi



Figure 139 hai louz



Figure 140 hai rabta

Source : www.tipaza.dz

Sur le plan naturel et historique :

- **Non mise en valeur des potentialités de la ville :** Malgré les potentialités naturelles (plages, mont de Chenoua, parcs archéologiques) nous constatons un nombre insuffisant de touristes par rapport à ces potentialités, c'est-à-dire la fonction touristique est exploitée de manière non judicieuse.
- **Sites archéologiques :**
 - Accessibilité réduite et accès non marqué des sites archéologiques.



Figure 141 l'entrée du parc archéologique

Source : www.tipaza-tourisme.dz



Figure 142 la clôture du parc

Source : www.tipaza-tourisme.dz

- Absence de parcours piétons menant aux principaux vestiges



Figure 143 parcours piétons aux vestiges

Source : www.tipaza-tourisme.dz

- Entretien négligé



Figure 144 les ruines romaines

Source : www.tipaza-tourisme.dz



Figure 145 vestiges négligé

Source : www.tipaza-tourisme.dz

- Absence d'informations/guides

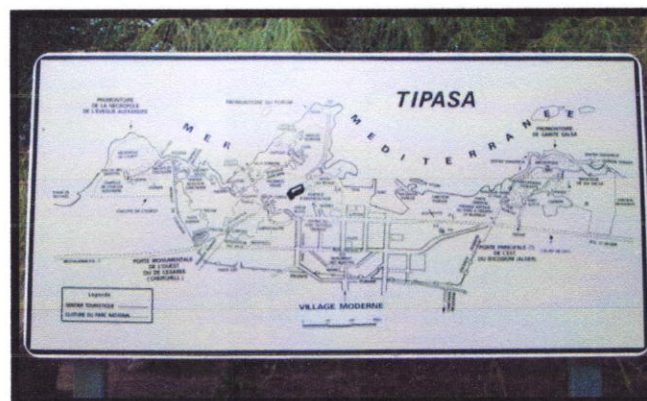


Figure 146 carte d'information des vestiges romains

Photo prise par notre groupe

o Habitat établi près des sites archéologiques.



Figure 147 cité anarchique

Source : www.tipaza.dz



Figure 148 habitations de cité bouyounaïne

Source : www.tipaza.dz

• Forêt et parc :

La ville jouit de quelques forêts totalement délaissées et d'un parc familial qui manque de commodités.



Figure 149 vue aérienne sur le parc et la forêt

Source : www.google-earth.com

Carte élaboré par notre groupe



Figure 150 parc



Figure 151 la forêt

Source : www.tipaza.dz

• Héritage architectural historique :

La dévalorisation du quartier historique se traduit par une mauvaise gestion des constructions coloniales à forte valeur historique. (Exemple : l'église-mairie).

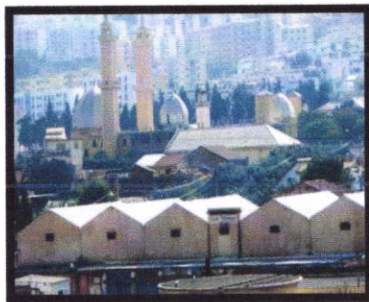


Figure 152 mosquée

Source : www.tipaza.dz



Figure 153 mairie

Source : www.tipaza.dz



Figure 154 église

Source : www.tipaza.dz

Sur le plan économique :**➤ Tourisme :**

- Le monde local n'est pas bénéficiaire des installations touristiques qui ne font pas partie de la ville, ce qui influe mal sur le cadre de vie et le cadre bâti.
- Absence de parcours touristiques.
- Capacité d'accueil insuffisante pour le tourisme de masse. -manque d'endroits attractifs qui peuvent attirer les gens tout au long de l'année (restaurants/terrasses)
- La non-diversification des domaines de tourisme (autre que le tourisme balnéaire).



Figure 155 matares

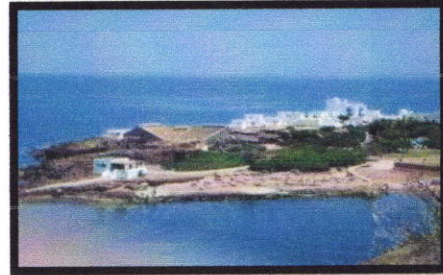
Source : www.tipaza-tourisme.dz

Figure 156 corne d'or

Source : www.tipaza-tourisme.dz**➤ L'artisanat :**

Nous constatons une activité artisanale à l'état embryonnaire, trop peu productive pour prétendre contribuer à l'économie locale.

- Mauvaises conditions de travail.
- Activité concentrée dans deux ruelles pour suivre le flux des visiteurs.
- Une maison d'artisanat mal gérée.



Figure 157 artisanat de Tipaza

Photo prise par notre groupe

➤ Manque des activités culturelles :

- Les équipements culturels sont quasi inexistantes, quant aux structures sportives, elles ne répondent pas aux exigences modernes et nécessitent une rénovation en profondeur.
- Ces équipements culturels occupent des endroits importants mais ils sont négligés et mal aménagés c'est-à-dire ils n'attirent plus l'attention des visiteurs.

➤ Activité portuaire (Mal aménagement du port) :

Malgré le fait qu'il soit l'endroit le plus animé en période estivale, le port reste néanmoins délaissé et devrait recevoir un traitement spécial vu qu'il est la seule articulation entre la ville et la mer.

- Manque d'aménagement (places, restaurants...)
- Manque d'activités attractives.
- Le dernier aménagement du port a certes permis de construire des digues plus sécurisées, mais entre-temps ça a complètement masqué la mer qui était visible depuis l'esplanade.



Figure 158 digue du port de Tipaza

Photo prise par notre groupe

- Absence d'une structure de vente.
- La falaise (près du phare) est totalement délaissée alors qu'elle jouit d'un emplacement intéressant qui peut être exploité convenablement



Figure 159 mal aménagement du port

Photo prise par notre groupe

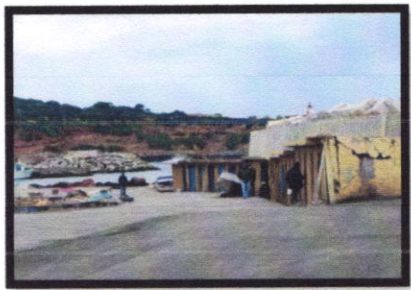


Figure 160 espace de vente des poissons mal aménagé

Photo prise par notre groupe



Figure 161 front de mer de Tipaza

Photo prise par notre groupe

➤ **La distribution des équipements :**



Figure 162 carte de la distribution des équipements à Tipaza

Source : mémoire AZUL 2014 tipaza

D'après cette carte on remarque le manque des installations du tourisme et de loisirs ainsi que les équipements spécifiques aux villes littorales.

- Le manque d'équipements sportifs et éducatifs.
- Manque ou absence d'aire de détente et de loisir.
- Concentration d'équipement administratifs sur le même axe.
- La prédominance de l'habitat, plus précisément de l'habitat individuel.
- Sa vocation : résidentielle et touristique.
- Rupture entre les quartiers et la mer.

- D'après notre étude et l'analyse du site de la ville de Tipasa, nous avons identifié deux situations :
- 1) Situation de la partie front de mer de la ville.
 - 2) Les nouvelles extensions réalisées dans l'Algérie indépendante (la ville).



Figure 163 vue aérienne sur les différentes situations de Tipaza

Source : mémoire AZUL 2014 tipaza

Front de mer : Est la partie la plus ancienne à Tipaza, par rapport à l'ensemble de la ville. Caractérisé par la présence des sites archéologiques, les complexes touristiques et le port de pêche.

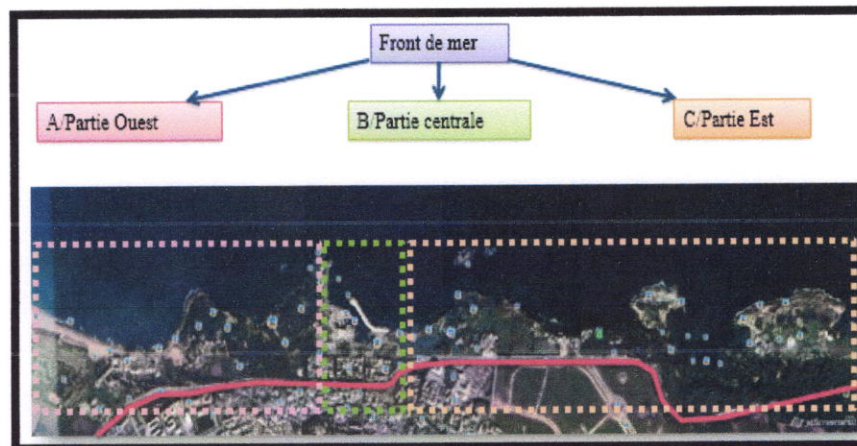


Figure 164 les différentes entités du front de mer

Source : mémoire AZUL 2014 tipaza

CONCLUSION

Tipaza, ville ancienne, ville-musée, ville touristique, ville agricole, mais également chef-lieu de wilaya, un tel statut pour une telle ville nécessite une redéfinition de l'identité de la ville en revalorisant les potentialités physiques et naturelles, à travers une réflexion assez profonde. Le principal défi qui s'érige est de repenser la ville autrement en prenant en compte toutes les potentialités dont elle dispose pour une meilleure mise en tourisme.

De cette problématique plusieurs questions peuvent être posées :

- Comment revitaliser le tourisme en Algérie ?
- Comment améliorer et mettre en valeur les potentialités touristiques existantes ?



Rapport explicatif du projet

Thème :

Valorisation des potentialités touristique de la ville de
Tipaza

Titre :

Récupération de la partie ouest du front de mer de la
ville de Tipaza

Projet :

Centre multifonctionnel.

Sommaire

Objectif :.....	51
1 Plan d'action :.....	52
2 Aire d'intervention :.....	53
2.1 Choix et délimitation de la zone d'intervention :	53
2.2 Accessibilité :.....	53
3 Constat spécifique :.....	54
4 Schéma de principe d'aménagement :	54
5 Elaboration du plan d'aménagement :	55
5.1 Description des projets :.....	56
6 Description du Plan d'aménagement :.....	58
7 Le projet développé :.....	61
7.1 Analyse d'exemple : Centre multifonctionnelle de L'ISLET :.....	61
7.2 Initiation de l'idée du projet :	63
7.2.1 L'idée :.....	63
7.2.2 Objectif :.....	63
7.3 Processus de formalisation du projet architectural :.....	63
7.4 Description du projet :	66
7.5 Distribution des espaces intérieurs :.....	66
7.6 La structure :	67
8 Conclusion :.....	68

INTERVENTION

Objectif :

Suite aux problématiques définies par le constat, on va élaborer un plan d'action, un schéma de principes d'aménagement pour conclure avec une simulation de projet.

La réflexion sera menée par une démarche de développement durable et doit s'inspirer de l'ensemble des indicateurs identifiés, expliqués et démontrés dans les chapitres précédents dans le but de :

- Protéger et mettre en valeur le front de mer pour un développement durable de l'espace littoral.
- Donner à la ville une meilleure image sur le volet architectural et urbanistique.

1 Plan d'action :

Action	Objectifs	Rapport avec le constat
-aménagement d'une promenade piétonne	-Permet de faire un tour sur la cote tout en découvrant les richesses de la ville. -Relancer la vocation touristique.	-Faible articulation entre les déférent entité du front de mer.
-Le réaménagement du port de Tipasa et le doter d'équipement moderne	-Par sa situation sur la côte ouest d'Alger cet Aménagement va redynamiser Le port	-Le délaissement du port.
-Ouvrir les parcs archéologiques à la ville -Gérer les parcs et les doter de structures d'accompagnement.	-Animer et dynamiser le front de mer. -Préservation du patrimoine mondial.	-Délaissement du front de mer. -Isolement des complexes touristiques.
-Création des espaces de création et d'exposition des œuvres artisanales	-Mettre en valeur l'artisanat a fin de qu'elle puisse contribuer à l'économie du pays.	-Une faible production dans le secteur de l'artisanat.
- rénover et classer le quartier colonial.	-Reliera la ville au front de mer.	-dévalorisation du quartier historique.
-Projeter un port de plaisance et des activités pour donner de l'attrait touristique	-Diversifier l'offre touristique	-L'image actuelle de la ville n'est pas en adéquation avec sa vocation première,

2 Aire d'intervention :

2.1 Choix et délimitation de la zone d'intervention :

Pour la suite, notre intervention consiste à élaborer un plan d'aménagement de la partie ouest de la ville de Tipaza. Notre choix sur cette partie est porté par les raisons suivantes :

-La mer Méditerranée au Nord.
-Le site archéologique à l'Est.

-la RN 11 et l'ensemble de la ville au Sud.
-le complexe touristique Matares à l'Ouest



 Air d'intervention  Port  Noyau colonial

Figure 1 : carte de situation de front de mer de Tipaza

2.2 Accessibilité :

On accède au site par la voie urbaine RN11 et le CW106 à l'est, par Le CW109 à l'ouest et enfin par les deux pénétrantes est et ouest au Sud.



Figure 2 : carte de l'accessibilité de la ville

Etat de fait actuel de la partie d'intervention :



Figure 3 : des constructions illicites

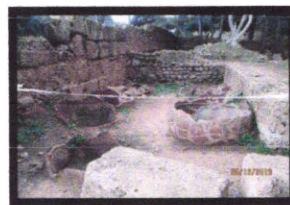


Figure 4 : site archéologique



Figure 5 : cour d'eau

- **L'existence des constructions illicites qui sont édifiées sur les limites du parc archéologique**
- **Aucune mise en valeur de site archéologique (ruines romaines).**
- **Un cours d'eau traverse l'aire d'intervention**
 - Pluviale délaissé.



Figure : complexe matares



Figure : plage Tipaza



Figure plage de Tipaza

- Le complexe Matares est enclavé

- La plage est en état de dégradation (rocheuse interdite à la baignade)

- Manque d'animation au niveau de la plage

3 Constat spécifique :

-On constat e qu'il Ya un manque d'articulation entre les différents entités (matares, parc archéologique, et la ville)

- Le complexe matares fonctionne en autarcie, il a peu de rapport avec la ville.

- manque de signalisation qui rend le parc archéologique difficilement accessible et il y a plusieurs accès au site restent fermés.

- Les espaces publics aménagés sont insuffisants à côté du site archéologique (placettes, parking, mobilier urbain)

- En été, on trouve un problème de circulation au niveau de la RN 11.

-manque d'articulation ville /mer



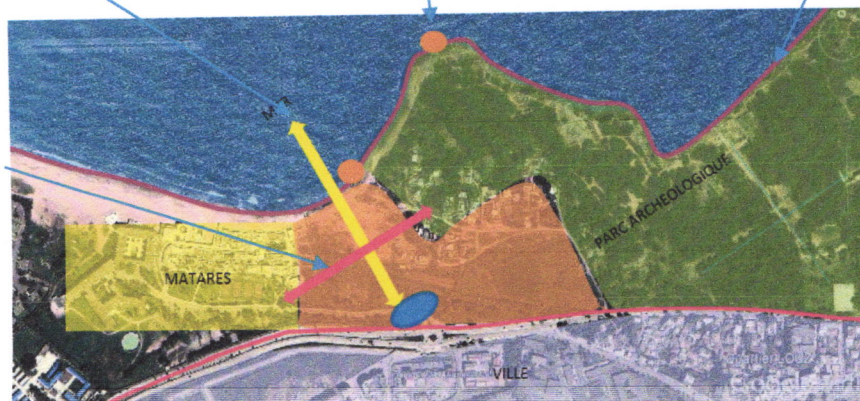
4 Schéma de principe d'aménagement :

-Axe Nord-Sud (perpendiculaire à la mer) : pour créer une articulation Ville /mer et avoir un percé vers la mer

Animé le front de mer par des belvédères

Une promenade maritime pour créer une articulation entre les différentes entités

-Axe Est/Ouest (parallèle à la mer) pour articuler le parc archéologique avec le complexe touristique Matares



5 Elaboration du plan d'aménagement :

Il s'agit d'établir un aménagement spécifique doté de séquences qui travaillent dans une mixité fonctionnelle. Ce plan d'aménagement a pour but de revaloriser cette partie du front de mer en développant ses potentialités afin de répondre aux exigences des problématiques suivantes :

- **Comment fortifier le rapport ville /mer ?**
- **Comment rafraîchir et animer le front de mer ?**

Par quoi pouvons –nous inciter les gens à fréquenter le site ?

Proposition d'aménagement :

Dans le but de faire de la zone un pôle à forte dominance culturelle et touristique qui articule entre les différents éléments existants, nous avons opté pour un aménagement des espaces accessibles au grand public d'où notre programme qui est comme suit :

Proposition	Composante
Pôle culturel	<ul style="list-style-type: none"> -Centre artisanal -centre culturel -galeries d'exposition -Théâtre
Pole de loisir et de détente	<ul style="list-style-type: none"> - port de plaisance -une esplanade -centre multifonctionnel - parc aquatique --espace de consommation -aire des jeux -promenade maritime

5.1 Description des projets :

- La promenade :
 - Elle articule entre les différentes entités du front de mer et la ville. Elle est composée de deux parties : urbaine et maritime ; agrémentée avec la plantation des palmiers et des plantes aux fins d'augmenter le confort visuel et physique, des espaces de consommation, des bancs, et des balcons qui donnent un sentiment majestueux de l'espace. Elle permet au public de découvrir la richesse du patrimoine de la ville



Figure 8 : promenade touristique



Figure 9 : promenade touristique



Figure 10 : promenade touristique

- **Le port de plaisance :**

Il offre de nombreuses commodités aux visiteurs. (Bancs, espaces de consommation, de vente et d'information... Il permet au gens une relation directe avec l'eau par ses espaces (Espaces pour les pêcheurs, pieds dans l'eau...,) qui sont surveillés par des maîtres de port

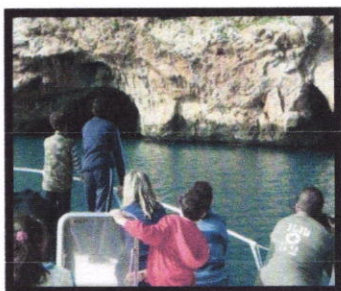


Figure 11 : balades en mer

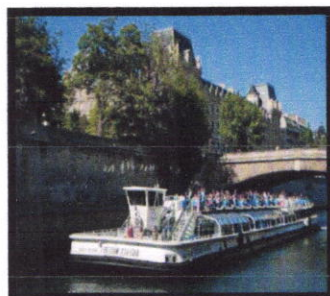


Figure 12 : balades en mer



Figure 13 : port de plaisance-

- **L'esplanade :**

• C'est l'élément d'accueil qui articule la ville avec son front de mer. Elle est aménagée par des espaces de consommation, d'exposition de détente et de vente d'articles de souvenir. Tous ces espaces ont une vue vers le port et la mer. Elle forme le noyau d'intersection pour les gens qui vont vers le complexe touristique, pour les gens qui vont vers la ville et pour les gens qui vont vers la mer.



Figure 14 : esplanade

- Les aires de jeux :
- Pas loin des équipements, nous avons aménagé des espaces qui regroupent plusieurs jeux pour Enfants



Figure 15 aires de jeux



Figure 16 aires de jeux

- Les belvédères :
- En Italien BEL= BEAU, VEDERE=VOIR, Ils sont des terrasses offrant des belles vues sur la mer leur aménagement réalisé avec des mobiliers urbains (des bancs, des petites buvettes)



Figure 17 belvédères



Figure 18 belvédères

- Espaces de consommation :
- On a aménagé un restaurant panoramique qui offre une belle vue par ses ouvertures et sa terrasse accessible.



Figure 19 espace de consommation

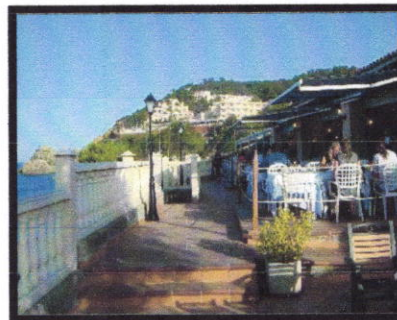


Figure 20 espace de consommation



Figure 21 espace de consommation

6 Description du Plan d'aménagement :

Pour l'élaboration du programme nos principes sont les suivants :

Pour l'implantation des projets, nous avons suivi le tracé géométrique structuré par deux axes :

L'un parallèle à la mer, et l'autre perpendiculaire, qui nous ont été inspiré par les deux axes romains (CARDO et DECUMANUS).

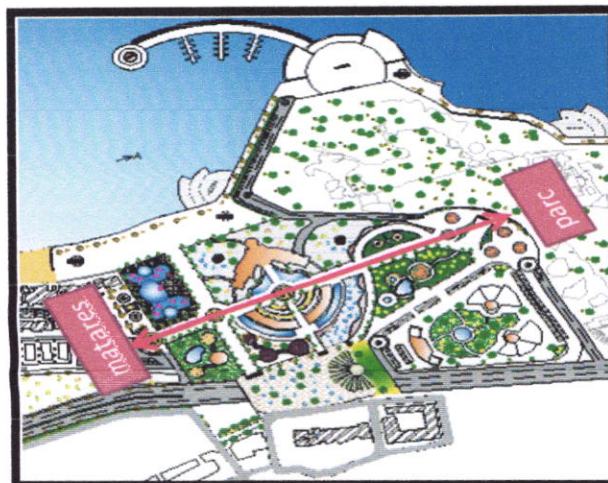


- Articulation ville /mer :
 - l'axe perpendiculaire a la mer, va nous permettre de faire l'articulation entre la ville et son front de mer, mais aussi de créer une percée vers la mer.



Figure 22 Vue en plan de l'axe perpendiculaire

- Articulation Matares et le parc archéologique Ouest.
 - **L'axe parallèle** à la mer va nous permettre de faire l'articulation entre le complexe Matares et le parc archéologique Ouest.



- Articulation entre les parties du front de mer

L'articulation entre les différentes entités de cette partie de front de mer sera matérialisée par une promenade maritime, elle est animée avec l'implantation des espaces de consommation, des bonnettes et des kiosques

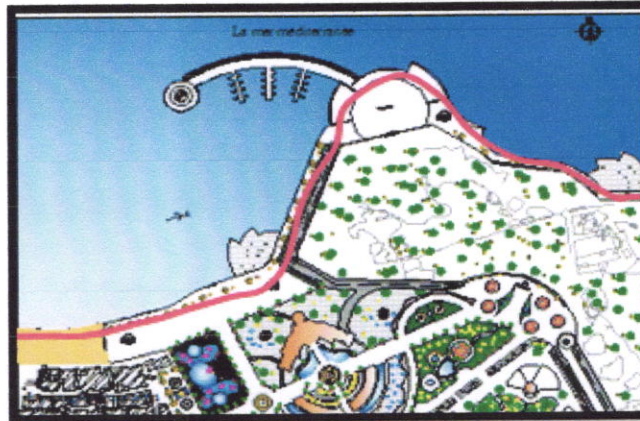
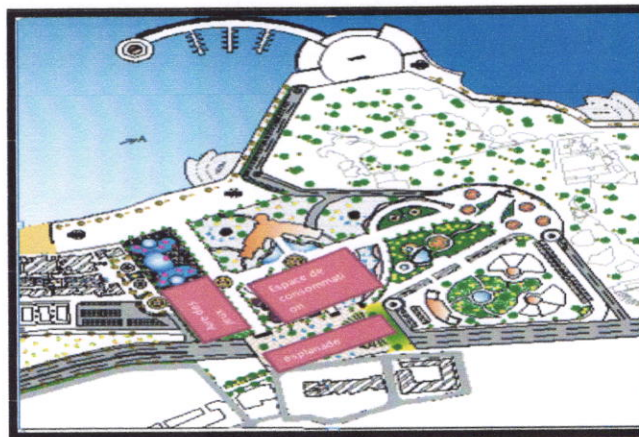


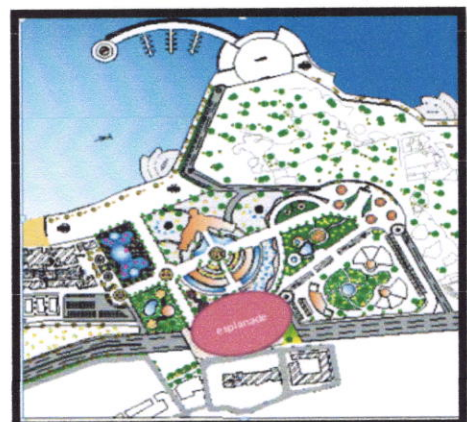
Figure 23 Vue en plan de l'esplanade

-Sur l'axe perpendiculaire à la mer :

Le long de cet axe, qui relie l'esplanade et le port de plaisance, nous avons aménagé, des espaces de consommation, des boutiques, des aires de jeux pour enfants, des terrasses et des espaces de détente dans le but d'animer cette axe.

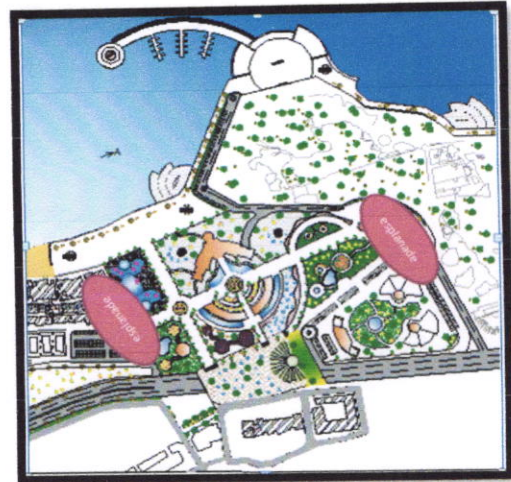


-Sur la partie la plus haute de notre site d'intervention, nous avons proposé une esplanade, comme élément d'accueil pour articuler la ville avec le front de mer. De cette partie surélevée, nous pouvons avoir une vue dégagée sur la mer.



-Sur l'axe parallèle à la mer :

Nous avons aménagé deux esplanades, pour faire l'articulation entre le complexe Matares et notre projet, et pour marquer l'entrée du parc archéologique.



-Circulation

Notre circulation mécanique est périphérique, nous avons aménagé deux trémies,

- L'une est placée à l'entrée du parc archéologique Ouest
- L'autre dans le tronçon de la RN 11, et ce dans le but de renforcer l'articulation entre notre zone d'intervention et son environnement immédiat.

Des allées, des esplanades ont été pensés afin de favoriser la circulation piétonne. Ainsi qu'une promenade comme élément structurant du projet. Une partie maritime ponctuée de séquences.

-Les différents pôles du plan d'aménagement :

-Pôle de plaisance : Dans le but animer et dynamiser le front de mer, et aussi pour la valorisation des potentialités touristique de la ville, il se compose d'un port de plaisance, un parc aquatique, et un centre multifonctionnel

-Pôle culturel : il est proposé dans le but de rappeler la richesse culturelle et historique de la ville il a composé d'un centre culturel, des galeries d'exposition et de vente des matériaux artisanal, et un centre artisanal

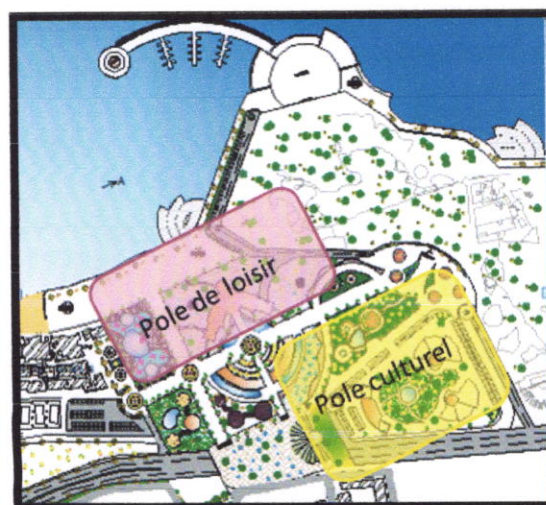


Figure 24 Vue en plan des différents pôles

7 Le projet développé :

Centre multifonctionnel

7.1 Qu'est qu'un centre multifonctionnel ?

Étymologiquement le mot se décompose :

- Centre

- Point intérieur doué de propriétés actives dynamiques
- lieu où diverses activités sont groupées
- localité caractérisée par l'importance de sa population et son activité
- Point de convergence, de rayonnement de diverses forces
- lieu principal ou notable d'une activité

-Multi : Plusieurs

-**Fonctionnel** : Qui répond à une fonction déterminée, bien adapté à son but

-Le multifonctionnalisme est une tendance à la création d'édifices ou d'ensemble remplissant des fonctions multiples

-L'édifice multifonctionnel est une idée, concept plutôt qu'une catégorie de construction définie avec précision

L'édifice multifonctionnel, c'est le cadre qui englobe les fonctions principales de la vie humaine ou consiste à développer d'un bâti un ensemble de fonctions et de relations qui sont propre à un programme donné dans un site particulier, à l'intérieur de cette enveloppe chaque fonction trouve son espace spécialisé avec ses caractéristiques propres qui peuvent être d'ailleurs des caractéristiques de polyvalence ou de flexibilité

-Le centre multifonctionnel est un équipement remplissant à lui seul plusieurs fonctions, de sorte que toutes en tirant des avantages mutuels, cet équipement essaye de répondre aux besoins essentiellement urbains

7.2 Analyse d'exemple : Centre multifonctionnelle de L'ISLET :



7.2.1 Introduction :

La municipalité de L'Islet a mandaté la firme Atelier Guy architectes afin de réaliser une étude d'avant-projet concernant un nouveau centre multifonctionnel, s'implantant près du Parc Havre du Souvenir et à proximité du littoral du fleuve Saint-Laurent.

La création de ce nouveau pôle culturel permettrait de moderniser certaines installations et ressources existantes de la municipalité, tout en les rassemblant sous un même toit afin de consolider un futur lieu de convergence et un projet phare pour la communauté de L'Islet.

Le présent document vise à démontrer le potentiel d'une telle proposition et à fournir toutes les informations préliminaires à ce projet qui regroupera des activités culturelles, sociales et artistiques.



Figure 25 : bibliothèque



Figure 26 : bibliothèque

7.2.2 La fiche technique de projet :

- Pays : **Canada**
- Commune : **DE L'ISLET**
- Adresse : **Parc Havre du Souvenir et à proximité du littoral du fleuve Saint-Laurent.**
- Coordonnées : **43° 41' 40,84" N, 7° 15' 28,89" E**
- Architecte : **Atelier Guy architecte**
- Année de réalisation : **2015**
- Statut patrimonial : **un phare moderne**
- Étages : **3**
- Nombres des services : **15**
- Propriétaire : **Jeanne Augier Drapeau : France**



Figure.28 Vue à l'extérieur

Source : proposition d'avant-projet présenté à la municipalité de L'ISLET

7.2.3 Visions et principaux enjeux du projet :

- Projet à l'image et à l'échelle de la municipalité de L'Islet
- Mise en dialogue avec le Saint-Laurent (bâtiment longitudinal recadrant le quai et le littoral)
- S'inscrire en continuité avec la patrimoine bâti (industriel, vernaculaire et culturel de la municipalité)
- Miser sur les caractéristiques du site afin d'en révéler les potentiels uniques
- S'inscrire en harmonie avec le site, son environnement et le cœur villageois (ensoleillement, vues, vents dominants, etc.)
- Cadrer les percées visuelles sur le fleuve Saint-Laurent (grande fenestration sur le fleuve)
- BESOINS : Salle multifonctionnelle de +/- 300 places (scène, cuisine, entreposage,) Bibliothèque (aire de lecture, aire de travail, aire de collection, administration,

7.2.4 Le projet Ponctuel :

7.3 Initiation de l'idée du projet :

7.3.1 L'idée :

L'idée est la création d'un édifice qui répond au déférent besoin de visiteur (détente, loisir, service) et de rassembler des déférent fonction dans au seul équipement.

7.3.2 Objectif :

Le centre multifonctionnel a pour objectif :

- **Création d'un lieu de rassemblement pour la communauté.**
- Animer le front de mer de Tipaza et assurer son attractivité
- **Renforcer l'activité touristique**
- **Diminuer le besoin et le manque d'équipements de loisirs**
- **Valoriser la potentialité touristique de la ville.**
- Englobe les fonctions principales un seul édifice.
- **Modernisation des installations existantes de la ville pour lui offrir une meilleure image touristique**

7.4 Processus de formalisation du projet architectural :

7.4.1 Genèse du projet :

- **1er étape : choix de l'implantation et délimitation**

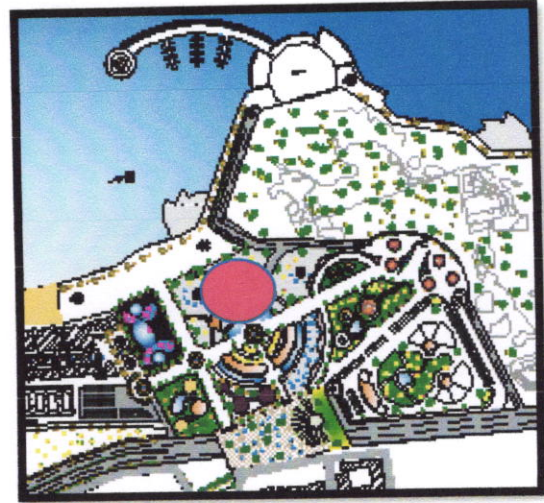
7.4.2 Motivation du choix du site :

L'analyse de la partie ouest de la ville nous a permis d'identifier un site stratégique caractériser par les point de fort suivant :

- la proximité de la mer.
- En contact directe avec l'esplanade
- Une superficie importante.
- En mitoyenneté avec le parc archéologique

7.4.3 Situation du projet et délimitation :

- Nord : La mer
- Sud : la ville
- Est : parc archéologique
- Ouest : Matares



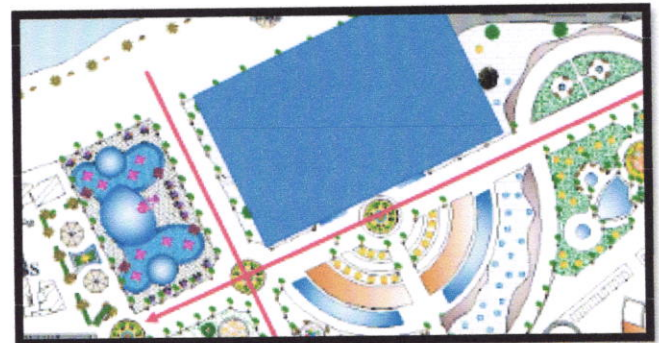
7.4.4 Accessibilité :

L'accessibilité: au projet est assurée par:

- Par voie mécanique : la voie périphérique qui situé a côté du parc
- Par voie piétonnière : Selon notre conception du plan d'aménagement, l'emplacement du projet sera facile d'accès au visiteur à partir de l'esplanade par un pressé qui mène directement au projet



- La parcelle du projet se trouve entre 2 parcours principaux (cardo,decumanuce)



- Créer un passage qui mène au projet dans le but d'assurer la continuité visuelle et physique et la liaison entre la ville et le projet .et aussi pour lui donner Une perspective visuelle

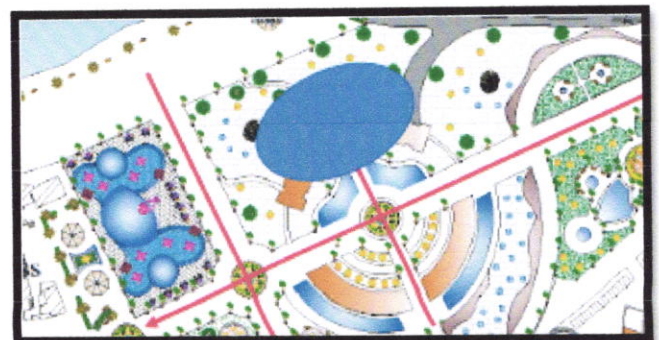


Figure 29 : vue en plan de projet

- Deuxième étape : la forme
 - **Forme fluide et dynamique**
 - **Proposition de métaphore**
- La nature de projet et la richesse du milieu marin nous ont menés à choisir la métaphore, donc notre métaphore symbolisera **une ancre**

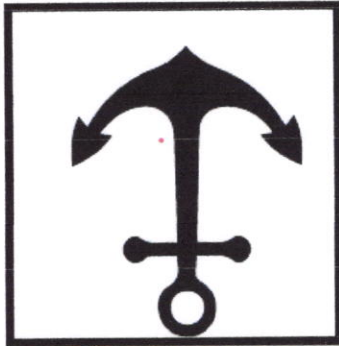


Figure 30 : une ancre

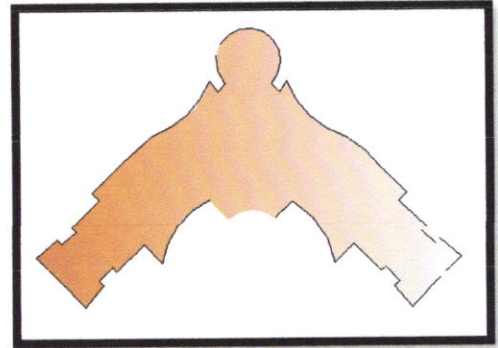
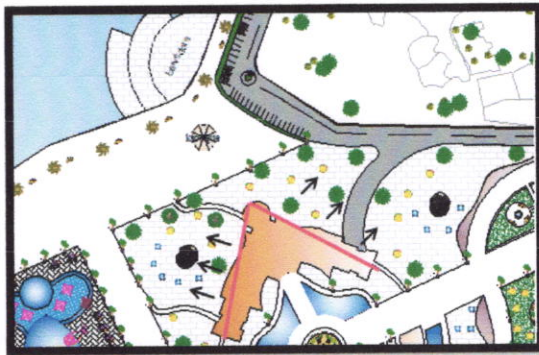
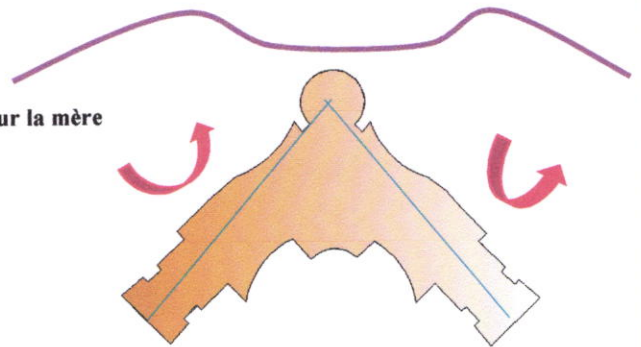


Figure 31 : vue en plan de projet

- Troisième étape : orientation de projet



Ouverture sur la mère



Notre projet est orienté vers la mer pour bien profiter des vues panoramique

7.5 Description du projet :

-le passage projeté considéré comme un axe de symétrie Du projet

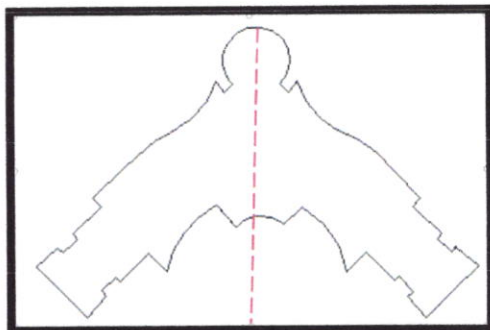
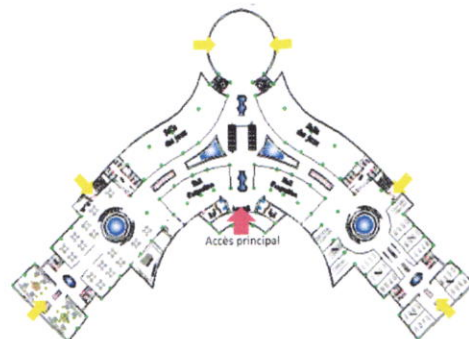


Figure 32 vue en plan du projet



7.4 Description du projet :

-le passage projeté considéré comme un axe de symétrie Du projet

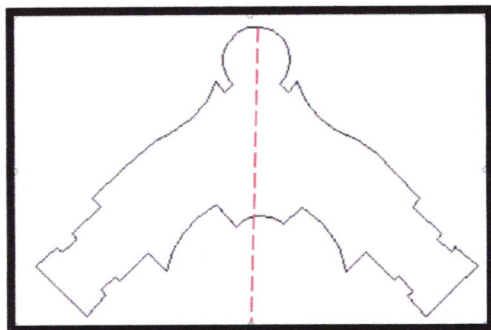
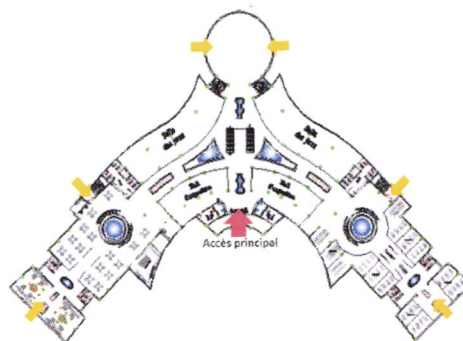
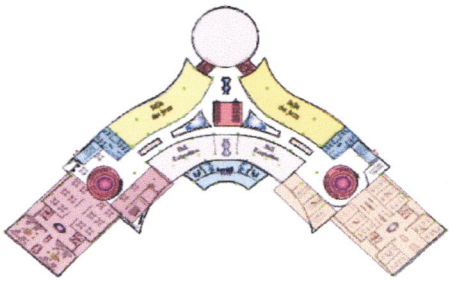
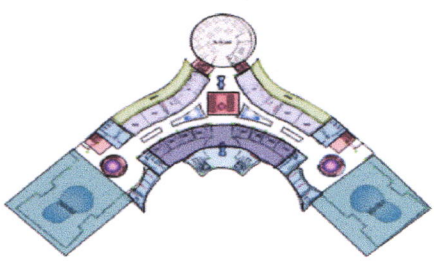
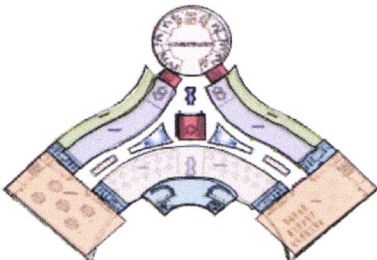


Figure 32 vue en plan du projet



7.5 Distribution des espaces intérieurs :

Distribution	Les espaces	Surface (m2)
Le rez de chaussé 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil • Réception • Cafeteria • Sanitaire • Salle des jeux • Restaurant • Boutique • Exposition 	<ul style="list-style-type: none"> • 120 • 50 • 200 • 90 • 200 • 200 • 140 • 200
le 1^{er} étage 	<ul style="list-style-type: none"> • Piscines • Cafeteria • Douche • Sanitaire • Salle de massage • Salle de gym • Salle de yoga 	<ul style="list-style-type: none"> • 300 • 200 • 90 • 90 • 200 • 70 • 100
2eme étage 	<ul style="list-style-type: none"> • Salle d'informatique • Salle de lecture • Cafeteria • Administration • Sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> • 70 • 70 • 200 • 200 • 90

7.7 La structure :

7.7.1 Choix de la trame structurelles :

Le choix de la structure de notre centre a été établie afin de répondre aux critères précédemment évoqués, ainsi qu'aux exigences de la zone d'étude.

Nous avons opté pour une structure mixte acier-béton, le choix de la trame structurelle a été faite en adéquation avec la forme du PROJET.

1) Les poteaux :

Le choix s'est porté sur des poteaux en béton armé, ils sont de forme circulaire, suivant la trame du projet (n'est pas parallèle) et par rapport au distance entre deux poteaux.

2) Poutres et les poutrelles :

Le types de poutres et les poutrelles utilisées pour le projet sont des poutres en acier en forme I, avec ép. =60cm pour les poutres et ép. =40 pour les poutrelles.

➤ Superstructure :

1) Les planchers :

Pour les planchers le système de planchers est mixtes acier-béton composée :

- Une partie au béton
- Un profilé en acier
- Des connecteurs

Assemblages par appui simple : La pose des bacs sur poutres métalliques peut s'effectuer avec des connecteurs. L'utilisation de connecteurs permet de constituer une poutre mixte acier-béton et d'optimiser le plancher.

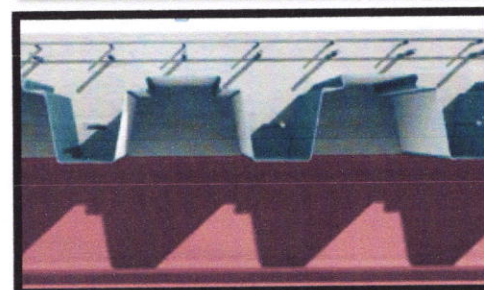
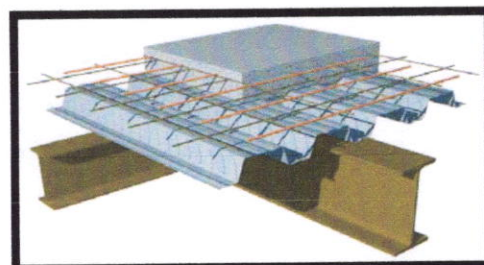


Figure 33 : le plancher

2) Charpente métallique :

Est utilisée pour la partie des piscines, la salle de conférence. et la salle de sport. Le choix de cette structure est dû à plusieurs critères, parmi ces critères on peut citer : La conception architecturale, grandeur des espaces et les grands portés.

Les structures tridimensionnelles : à l'exemple des structures créés par la nature pour assurer la rigidité et de transmettre des efforts de traction ou compression. C'est une moyen très efficace et donc économique pour résoudre les problèmes des structures complexe à grande portées avec une couverture légère.

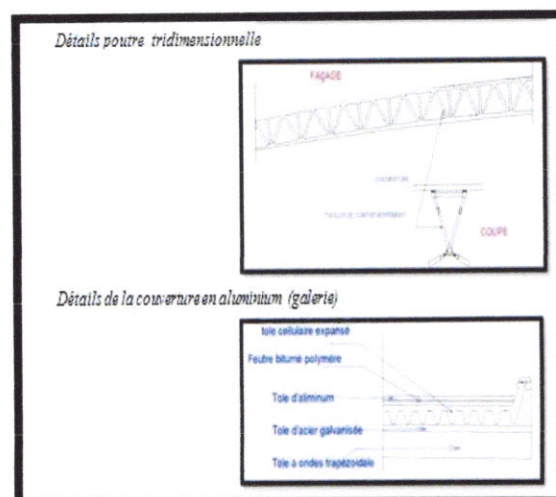


Figure 34 charpente métallique

8 Conclusion :

Bien que la conception d'un projet architectural ne peut jamais être finie nous avons tenté à travers notre intervention de répondre aux problématiques posées dans le constat et par rapport aux objectifs de l'option ainsi que ce qu'on va apporter à cette étude.

Nous pouvons affirmer qu'au fil de notre étude, nous avons acquis un ensemble de connaissances sur les villes littorales dans leur contexte en général mais aussi sur le plan architectural et urbanistique en particulier.

Nous avons réalisé qu'un projet n'était pas uniquement esthétique mais qu'il devait avant tout s'intégrer judicieusement avec son environnement répondre aux besoins réels de la ville littorale. Ainsi, à travers cette modeste étude, nous avons essayé de comprendre les situations de la ville de Tipasa pour intervenir efficacement à travers des projets qui s'intègrent au mieux dans leur environnement immédiat, et qui permettront de donner une meilleure mise en tourisme de l'Algérie à travers ces villes littorales.

Par notre intervention, nous espérons avoir contribué au renouveau de l'image de la ville de Tipaza et avoir relancé un débat intellectuel d'actualité qui reste ouvert et passionnant.

TABLE DES MATIERES

1-Plan d'action	2
2-schema de principe d'amenagement	
3-Aire d'intervention :	3
3-1-choix et délimitation de la zone d'intervention :	3
3-2 Accessibilité :	3
3-3Etat de fait actuel de la partie d'intervention :	3
3-4 Constat spécifique :	4
3-5 Schéma de principe d'aménagement	4
4- Elaboration du plan d'amenagement	5
4-1 Proposition d'aménagement	5
4-2 Description des projets :	6
L'esplanade :	6
Les belvédères	7
5-Description du Plan d'aménagement :	8
6-1 Qu'est qu'un centre multifonctionnel L ?	11
6-2-Analyse d'exemple : Centre multifonctionnelle de L'ISLET	12
A-Introduction :	12
B- La fiche technique de projet	13
C- Visions et principaux enjeux du projet :	13
6-Le projet Ponctuel.....	14
6-1 Initiation du projet architectural	14
6-1-1 : Idée	14
6-1-2 : Objectif	14
6-2. Processus de formalisation du projet architectural :	14
1-Genèse du projet :	14
2-Motivation du choix du site :	14
3-Situation du projet et délimitation :	14
4-Accessibilité	15
6-3 DESCRIPTION DU PLAN	16
6-4 Distribution des espaces intérieurs	17
6-5 La structure	18
Choix de la trame structurelles	18

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

- DAUPHINÉ André « les principes de l'aménagement du littoral »
- HANNOU El Kébir « Aménagement du territoire et développement du littoral marocain », 2003
- Plan local d'urbanisme de Sanary sur mer
- projet d'aménagement et de développement durable- mars 2009
- Plan local d'urbanisme de Nice—ville verte de la méditerranée- décembre 2010
- REVERT Jean-François « Penser ensemble le littoral de demain » 2005
- « Révision PDAU Tipaza règlement d'urbanisme édition finale », 2007
- Revue construction métallique N°02 -2002
- Revue « méditerranée » N°111, 2008 -BECET J.M, « l'aménagement du littoral », P.U.F éd. coll. "

Sites internet :

- <http://www.Wikipedia.fr>
- <http://www.designboom.com>
- <http://www.castrodenisof.com>
- <http://www.worldarchitecturenews.com>
- <http://www.rougerie.com>
- <http://www.aquariummarenostrum.fr>
- <http://projets-architecte-urbanisme.fr>
- <http://www.architecture-studio.fr/fr>
- <http://www.archdaily.com>
- <http://www.baggio-piechaud.com>
- <http://www.nice.fr/Urbanisme>

Les thèses :

- Pour une meilleure mise en tourisme de la ville de Tipaza (l'aménagement de la falaise du phare avec réaménagement du port) promotion 2008
- Pour une meilleure mise en tourisme de la ville de Tipaza (Ensemble d'équipement de loisir) promotion 2008

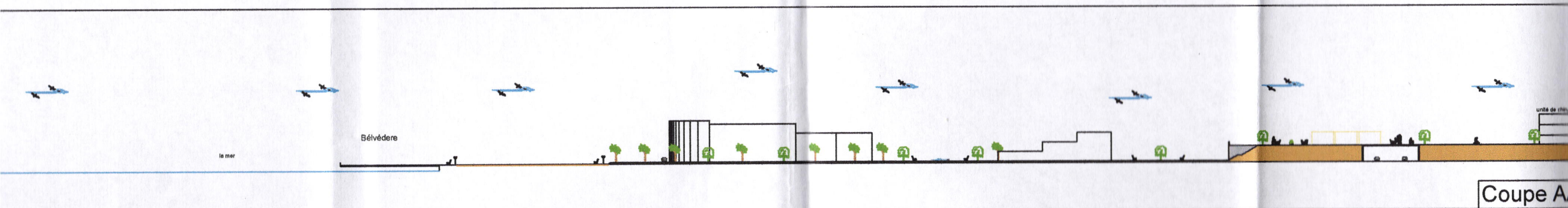
Annexe :

La mer méditerranée



Plan d'ar

Ech :
1/2000

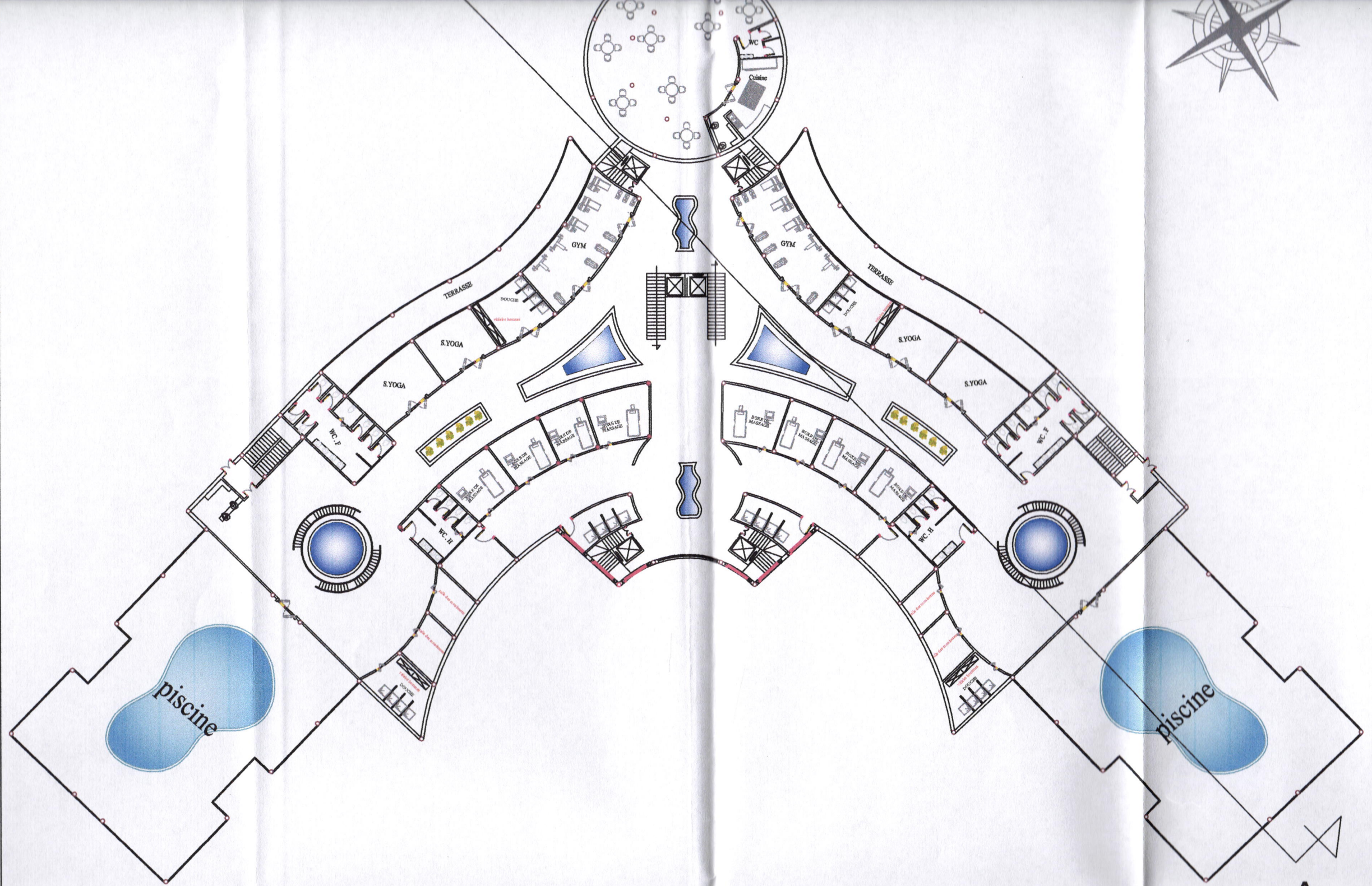


la mer

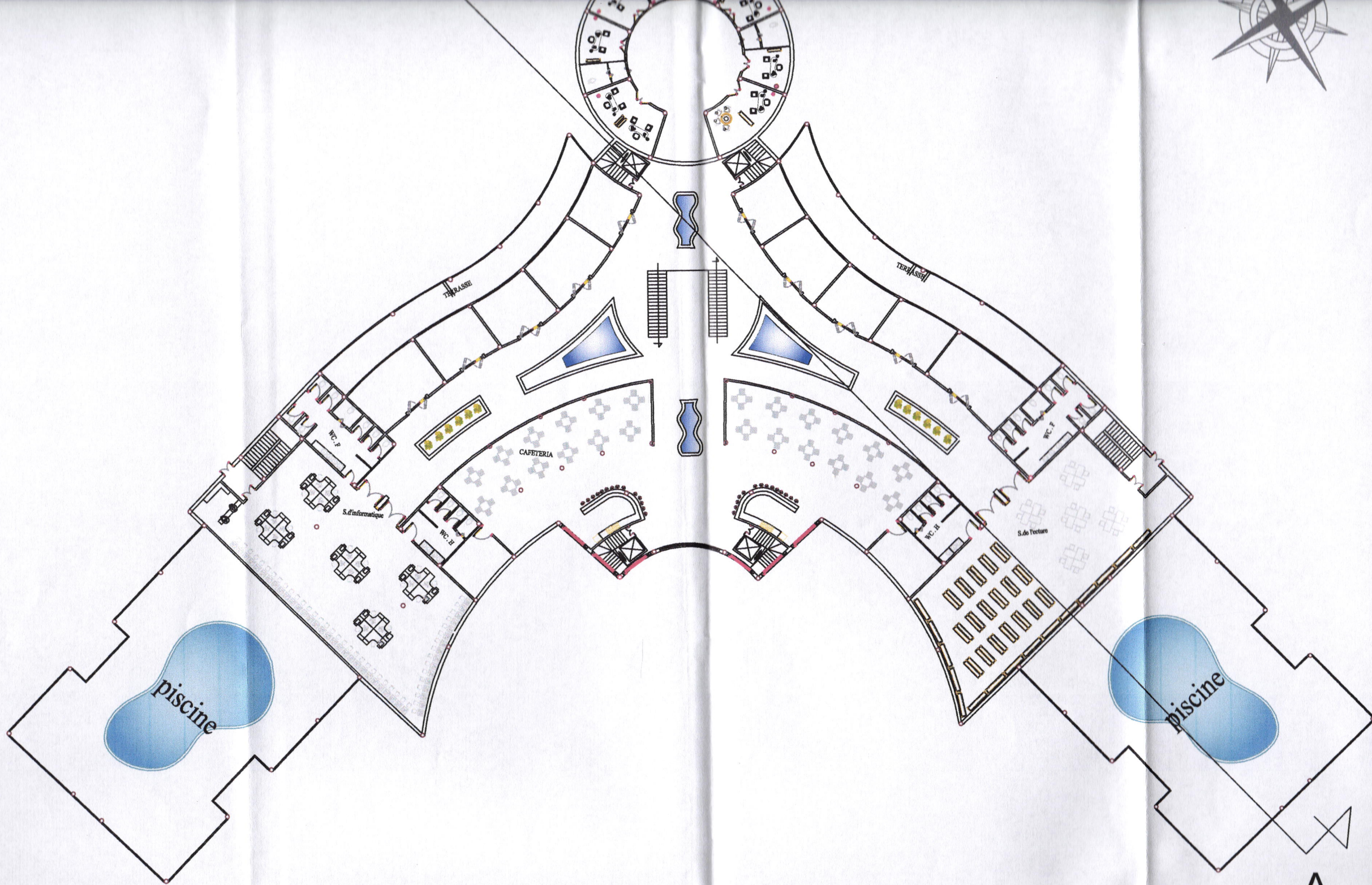
Bévédere

unité de ré...

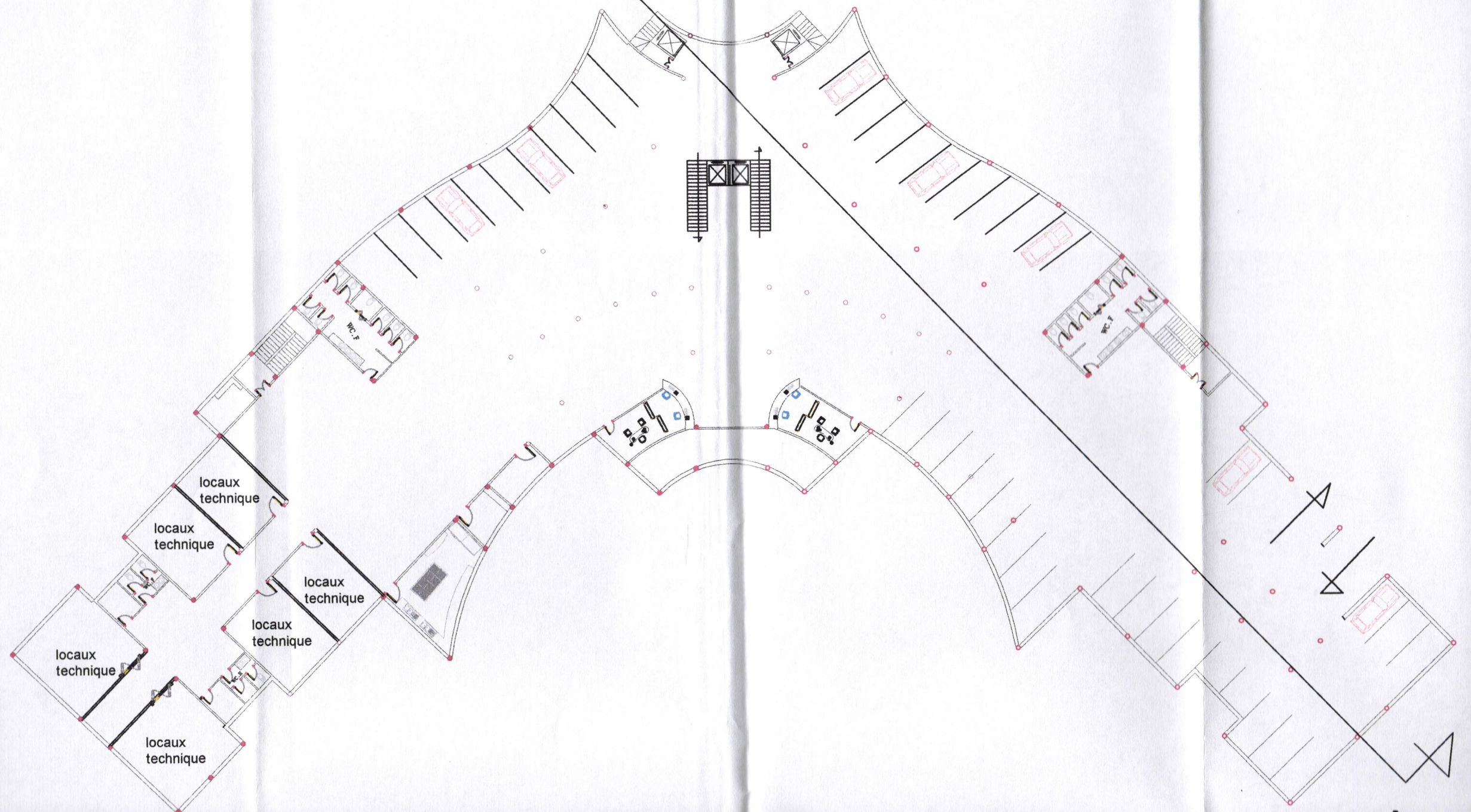
Coupe A

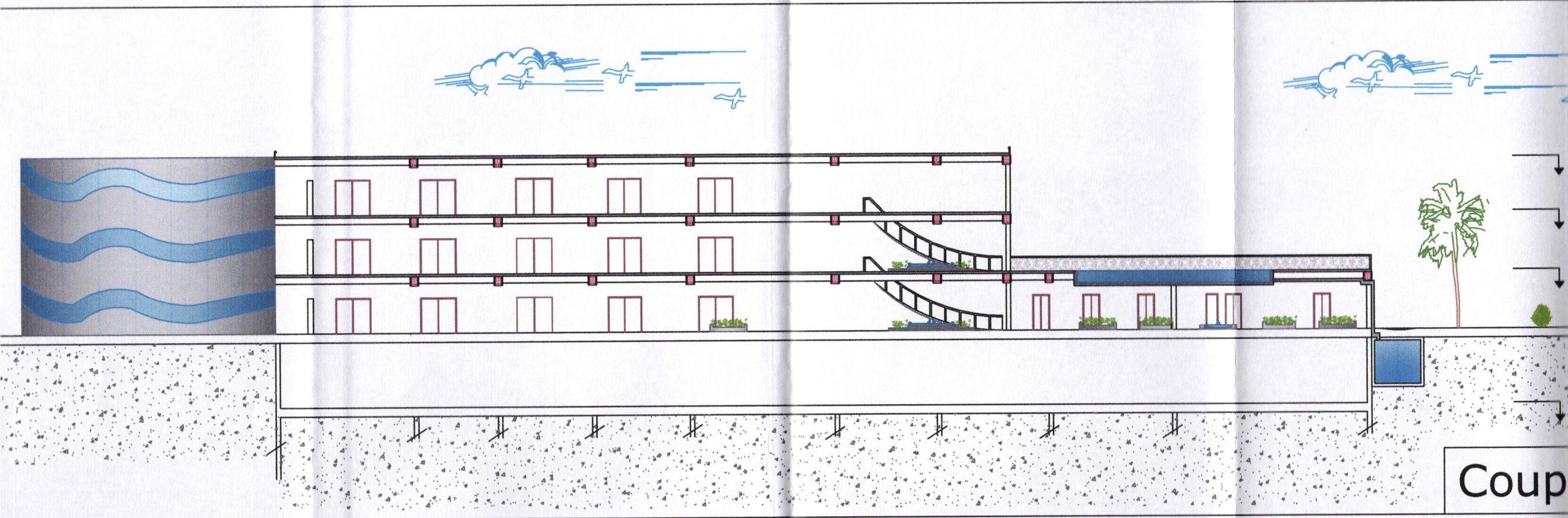


A

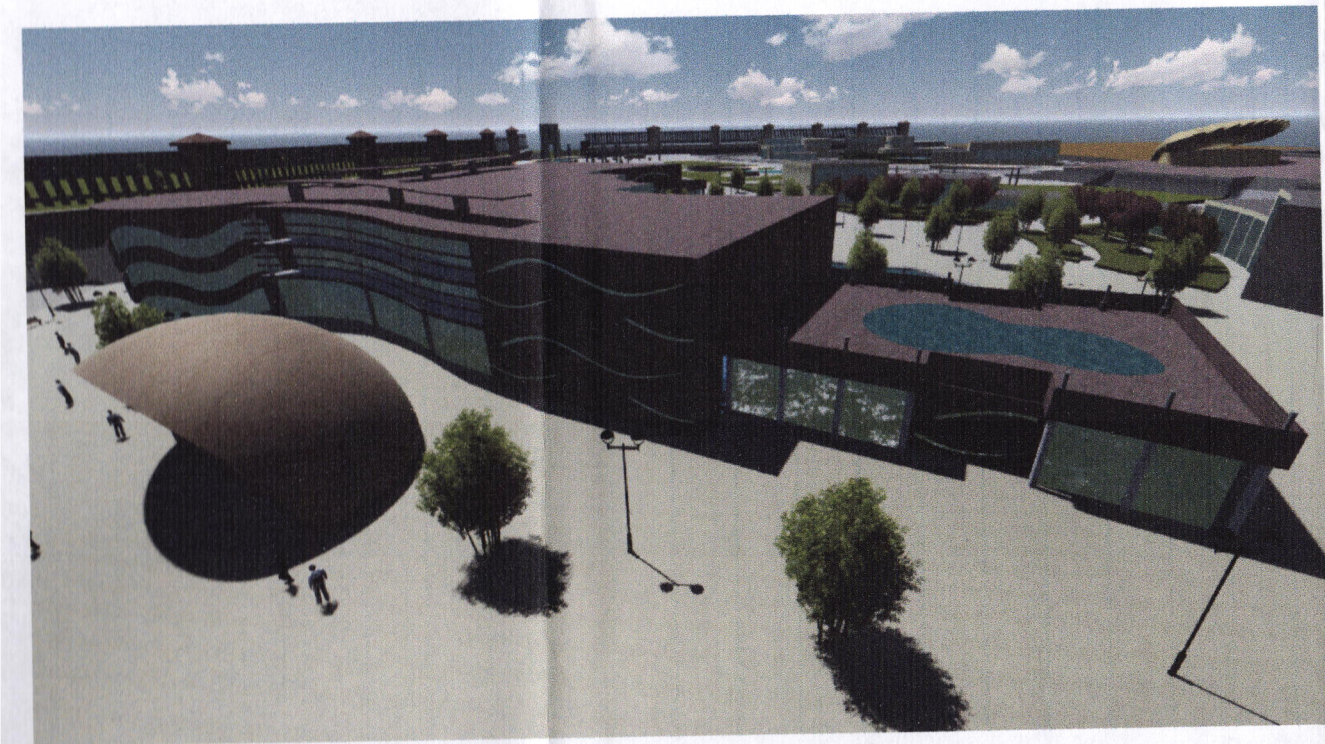
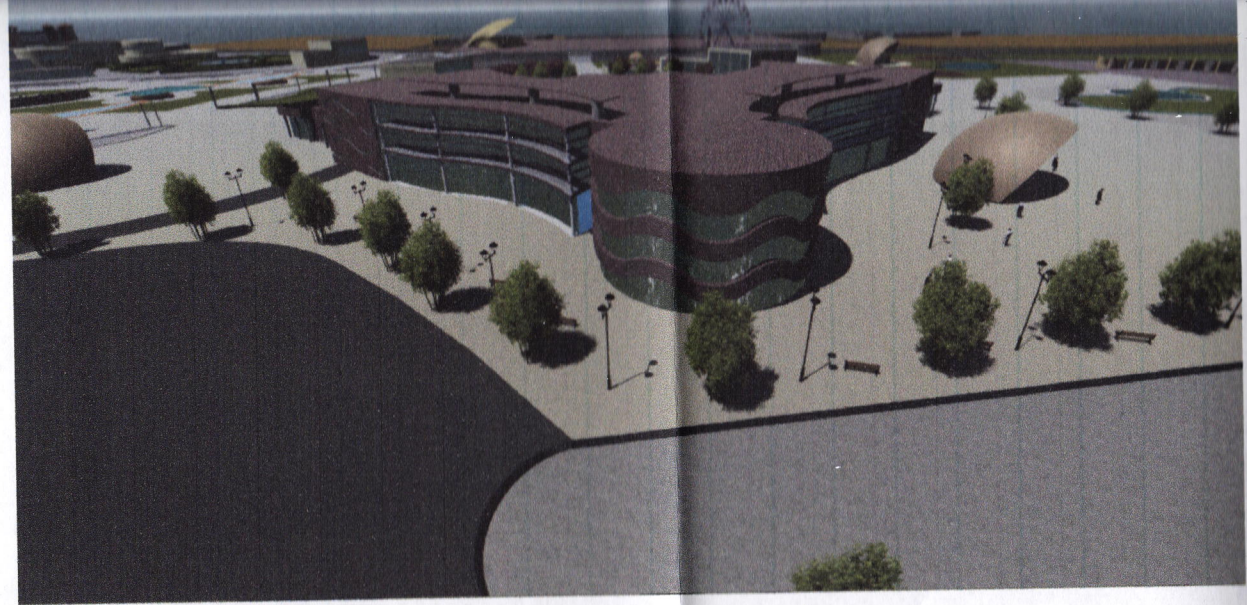
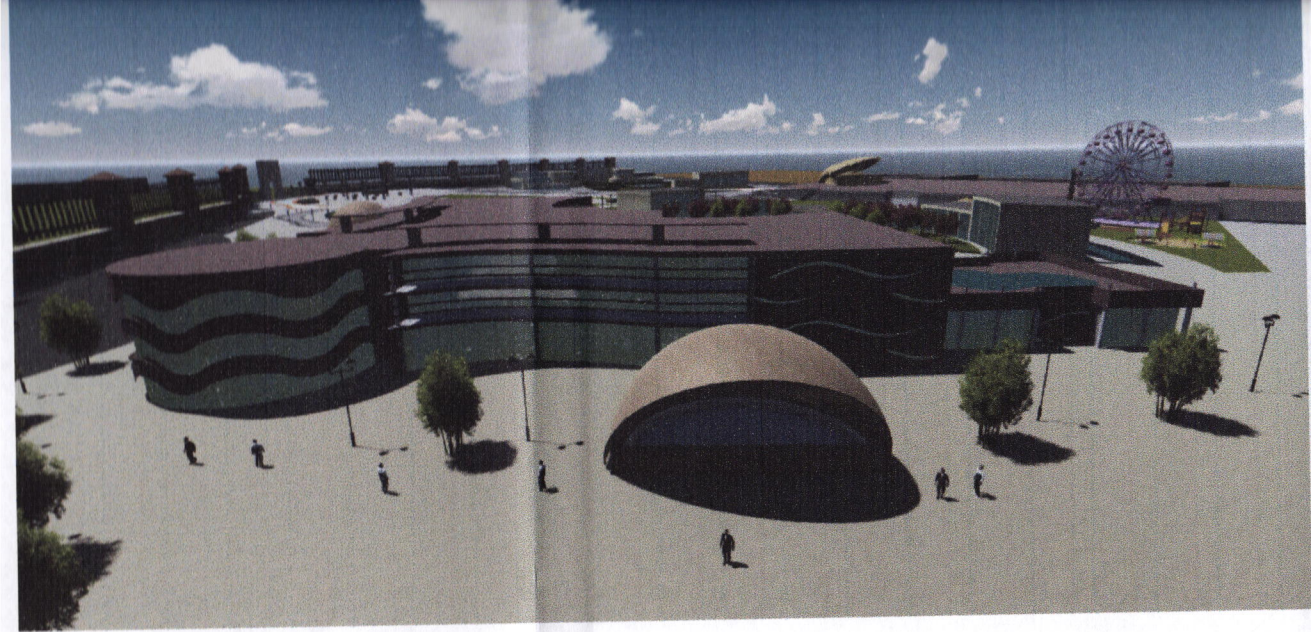


A





Coup





Pole culturel



théâtre

